

# RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 749 FÉVRIER 2021

COMPRENDRE

## SOCIÉTÉS CIVILES : L'ÉTAT D'URGENCE

INNOVER

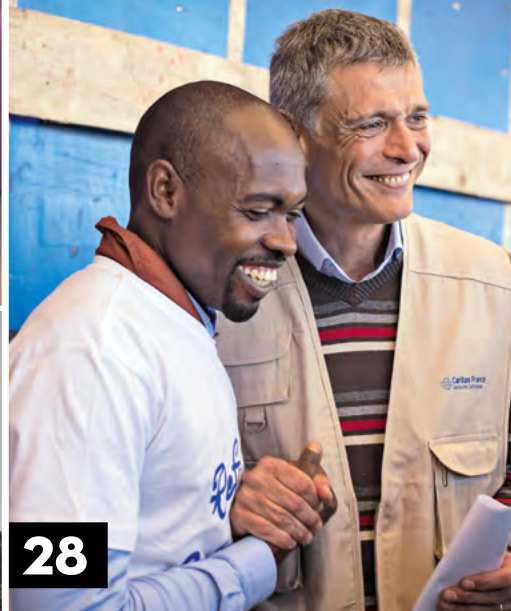
ALIMENTATION :  
UNE RESTAURATION  
CITOYENNE

EXPLORER

PRISON :  
LA VIE APRÈS LA PEINE



Secours  
Catholique  
Caritas France



#### 04 RÉAGIR

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

#### 06 INNOVER

ALIMENTATION : UNE RESTAURATION CITOYENNE

#### 11 DÉBATTRE

COMMENT APAISER LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION ?

#### 14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** ALERTE : DÉFENSEURS DES DROITS EN DANGER

22 **L'entretien :** « LE MEILLEUR OUTIL DE PROTECTION, C'EST LA SOLIDARITÉ »

26 **Ici et là-bas.** EN FRANCE, DES DÉFENSEURS DES DROITS EMPÊCHÉS DE MILITER

27 **Des outils pour comprendre**

#### 28 RENCONTRER

VINCENT DE CONINCK. LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

#### 31 EXPLORER

PRISON : LA VIE APRÈS LA PEINE

#### 38 POINT DE VUE

ANTHONY MICALLEF

#### 39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

ENFANTS PRODIGES ?

## RÉ- SOLUTIONS

**Supplément au trimestriel Messages du Secours Catholique-Caritas France :**  
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07  
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

**Présidente et directrice de la publication :**  
Véronique Fayet

**Directrice de la communication :**  
Agnès Dutour

**Rédacteurs en chef :**  
Emmanuel Maistre (7576)  
Clarisse Briot (7339)

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Jacques Duffaut (7385)

**Rédacteurs :**  
Benjamin Sèze (5239)  
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

**Rédacteur-graphiste :**  
Guillaume Seyral (7414)

**Rédactrice photo :**  
Elodie Perriot (7583)

**Imprimerie :** Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 58 167 exemplaires.

**Dépôt légal :** n° 108 016

**Numéro de commission paritaire :**  
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

**Photo de couverture :**  
Élodie Perriot / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



GALÉ KIRBAOL / SCDF

## ÉDITORIAL

# SOCIÉTÉS CIVILES EN DANGER

PAR **BENOÎT-XAVIER LORDON**, DIRECTEUR ACTION  
ET PLAIDOYER INTERNATIONAUX

“

IL EST PLUS QUE JAMAIS  
IMPORTANT D'ALERter  
ET D'AGIR CONTRE  
CE QUI CONSTITUE  
UN RÉTRÉCISSEMENT  
DE L'ESPACE RÉSERVÉ  
À LA SOCIÉTÉ CIVILE  
DANS LE MONDE.

”

« **P**lus les mois avancent et plus l'on constate une détérioration des libertés individuelles et collectives dans nos pays. » C'est le cri d'alarme lancé par une cinquantaine de partenaires internationaux à travers une enquête réalisée l'été dernier par les membres de la direction internationale du Secours Catholique-Caritas France. Et pourtant cela fait de nombreuses années que nos équipes appuient, accompagnent, soutiennent des initiatives de la société civile dans des pays où les droits sont menacés : sur le continent africain avec "Tournons la page" qui regroupe plus de 10 coalitions régionales et plus de 200 organisations membres, en Colombie autour du processus de paix dans lequel sont engagés nos partenaires, ou encore en Palestine et ses territoires occupés pour ne citer que trois exemples.

La pandémie et ses crises associées ont en effet souvent conduit à un état d'urgence sanitaire, prétexte comme en Guinée à l'arrestation des défenseurs des droits accusés par les autorités de propager de fausses informations ou de troubler l'ordre public. Le report de nombreuses élections, comme la présidentielle au Tchad ou les législatives en Chine, a empêché l'opposition aux différents pouvoirs en place de se manifester. Ces constats résonnent sans aucun doute avec des réalités vécues et des réflexions menées en Europe et en France. Il est donc plus que jamais important d'alerter et d'agir contre ce qui constitue un rétrécissement de l'espace réservé à la société civile dans le monde. Mais aujourd'hui, quels sont les leviers ?

C'est une question d'échelle : il faut agir au niveau international afin de défendre les Droits de l'homme, comme nous le rappelle Michel Forst, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des Droits de l'homme. Mais aussi agir au niveau national en se faisant le relais, avec nos partenaires, de ces libertés bafouées auprès des institutions et des États dont c'est la responsabilité de les faire respecter. Mais c'est encore et surtout persévérer dans le travail que l'association mène au quotidien avec les communautés pour renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de ces sociétés civiles lorsque les libertés sont menacées. Agir ensemble pour aller plus loin ! ■



# LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

L'amélioration de la performance énergétique des logements est essentielle si l'on veut réduire la facture énergétique de la France, améliorer la santé de la population et réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel. Mais notre pays s'est-il donné suffisamment de moyens pour gagner cette lutte ? Et les plus modestes sont-ils pris en compte ?

PAR **JACQUES DUFFAUT**

**+ Un corpus législatif solide**  
Pour lutter contre le réchauffement climatique et le gaspillage énergétique de nombreux textes fixent des objectifs dans le temps et ciblent certaines catégories de population, notamment les ménages aux revenus modestes : loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 ; plan de rénovation énergétique des bâtiments de 2018 ; loi Énergie-climat de 2019...

**- Des aides trop complexes à mettre en œuvre**  
La politique de rénovation énergétique est mal connue du grand public. Les divers programmes d'aide brouillent sa lisibilité et incitent très peu de familles à s'engager dans des travaux.

**+ Un standard pour les bâtiments**  
Les bâtiments construits depuis une dizaine d'années doivent répondre, *a minima*, au standard "Bâtiment basse consommation" (BBC) qui permet de substantielles économies d'énergie.

**- Les plus modestes exclus**  
Bien que 288 000 rénovations "performantes" aient eu lieu chaque année de 2012 à 2019, il en reste encore 6,7 millions. À ce rythme, il semble peu vraisemblable d'atteindre les objectifs fixés dans trente ans.

**+ Les énergéticiens contraints par la loi**  
Depuis 2006, les Certificats d'économie d'énergie (CEE) obligent les fournisseurs d'énergie à financer certains travaux pour économiser l'énergie. La loi LTECV les oblige à intervenir auprès des ménages modestes et très modestes en doublant le nombre de CEE attribués. Toutefois de nombreuses fraudes ont été révélées. Ce qui suscite la méfiance des propriétaires et met le dispositif en danger.

**+ Une obligation de rénovation**  
Les locataires du parc privé sont souvent trop pauvres pour prétendre au parc social de logements. La loi Énergie-climat de 2019 oblige les propriétaires bailleurs à rénover avant 2028 les logements qu'ils louent.

**- Des sanctions mal définies**  
Les bailleurs propriétaires de ces logements mal isolés n'ont aucun intérêt financier immédiat à réaliser des travaux, puisque ces obligations ne sont pas assorties de sanctions définies et datées. Le gouvernement devrait préciser ces sanctions le plus tôt possible. ■

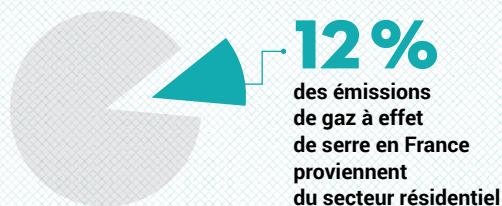
## REPÈRES

**6,7**  
MILLIONS

C'est le nombre de passoires énergétiques en France

**5,8**  
MILLIONS

de ménages sont en situation de précarité énergétique



Sources : Observatoire national de la précarité énergétique. Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique – 2016.





## NOTRE ALTERNATIVE

PAR **FRANCK BILLEAU**,  
DIRECTEUR DE RÉSEAU ÉCO-HABITAT

## GÉNÉRALISER LE PASSEPORT RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique de l'habitat donne lieu à un mille-feuille de dispositifs. Ceux de l'État peuvent se superposer à ceux de la région, du département, de la communauté de communes ou même de la commune.

Ce labyrinthe d'aides incite peu les personnes en difficulté à s'y aventurer, et cela d'autant moins qu'il y a autant de dossiers à constituer que d'aides sollicitées.

On ne peut pas dire que les moyens financiers soient insuffisants, mais ceux-ci sont mal répartis et mal utilisés. Pour rendre l'action efficace, il faudrait qu'à côté de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) – qui finance 50 % des

travaux – il y ait une autre caisse, unique, qui règle la question du reste à charge en fonction des revenus, et en donnant la priorité aux propriétaires les plus en difficulté.

“  
LA DÉMARCHE S'INSCRIT  
PLEINEMENT  
DANS LA LUTTE CONTRE  
LE RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE.  
”

Si l'on veut atteindre en 2050 l'objectif "Bâtiments basse consommation" (BBC) pour toutes les habitations, il faudrait générali-

ser le Passeport rénovation énergétique (qui est actuellement gratuit mais facultatif). Chaque habitation aurait ainsi un carnet de santé. Les travaux à effectuer ne seraient pas imposés, mais accompagnés financièrement. Ce "passeport" prendrait la mesure de l'impact de chaque habitation sur l'environnement et de sa capacité à participer à l'économie d'énergie générale.

Le secteur représente une importante source d'emplois en matière d'accompagnement, du point de vue tant technique et financier que social. Et il s'inscrirait de façon convaincante dans la lutte contre le réchauffement climatique. ■

## DROIT DE SUITE

## CLIMAT : 5 ANS APRÈS L'ACCORD DE PARIS

Il y a cinq ans, en décembre 2015, les États du monde entier signaient l'Accord de Paris pour s'engager à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, ce qui devait permettre d'éviter des conséquences extrêmes pour la planète et une aggravation sans précédent de la pauvreté. Les politiques concrètes d'application de l'accord étaient attendues pour l'année 2020. Petit

espoir : les États-Unis reviennent dans l'accord avec l'élection de Joe Biden, et en décembre l'Union européenne s'est engagée à réduire d'au moins 55 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. En revanche, la France qui avait été leader pour l'adoption de l'accord, a peu fait pour son application. Elle a d'ailleurs été épinglée, en novembre, par le Conseil

d'État qui lui a donné trois mois pour prouver que ses engagements climat seraient suivis par des faits. Le président français Emmanuel Macron a également détricoté la Convention citoyenne sur le climat, qui était pourtant une mine de propositions concrètes pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. ■

C.L.-L.



# ALIMENTATION : UNE RESTAURATION CITOYENNE

PAR **JACQUES DUFFAUT**

Le repas est le moment de la journée le plus propice au partage. Certains acteurs, dont le Secours Catholique, l'ont bien compris : ils ne se contentent plus d'apporter une aide alimentaire aux plus précaires, mais ils construisent avec eux des lieux de restauration où l'on peut cuisiner et bien manger à moindres frais. Des initiatives citoyennes qui, malgré la crise sanitaire, prennent de l'ampleur et de multiples formes.

▲ « *L'alimentation est un biais pour rencontrer les plus précaires et construire avec eux des solutions pour mieux répondre à leurs problèmes.* »

« **H**amid et Magali déjeunent régulièrement à la "Petite Marmite" de Manosque, ville des Alpes-de-Haute-Provence. Cette ancienne pizzeria reconvertie en restaurant solidaire par le Secours Catholique il y a bientôt trois ans accueille une vingtaine de personnes par service. Hamid dispose de peu de moyens depuis son accident du travail. Et ses relations se sont res-

treintes. « *Nous aimons venir ici. Les repas sont bons, avec des produits frais, préparés le jour même, dit-il. Et ça nous permet de rencontrer des gens.* »

« *Chacun paie son repas selon ses moyens* », indique Michel Lauferon, responsable bénévole de la "Petite Marmite". « *3 euros couvrent les matières premières, 2 euros supplémentaires couvrent les frais de fonctionnement, et 3 euros de plus permettent d'amortir l'entreprise. Nos convives le savent et donnent ce qu'ils peuvent.* » À 81 ans, l'ancien maire de Salignac, ville proche de Manosque, a rejoint il y a quatre ans l'équipe locale du Secours Catholique, au moment où l'on s'y inquiétait du nombre croissant de personnes »





### LES BESOINS IDENTIFIÉS

## Mauvaise alimentation

# 52 %

des personnes rencontrées par le Secours Catholique souffrent d'une mauvaise alimentation

### Solitude et exclusion

**61 %** des personnes rencontrées par le Secours Catholique ont besoin d'être écoutées et conseillées

Sur le million et demi de personnes rencontrées au Secours Catholique

- **23 %** des hommes vivent seuls
- **18 %** des femmes vivent seules

### L'IDÉE



**Faire sortir de leur isolement les personnes en situation de précarité**, en les faisant participer à la **préparation de repas qui privilégient les produits issus de circuits courts** et de l'agriculture biologique.



### QUI ?

La "Petite Marmite" de Manosque



### COMBIEN ?

# 3 226

repas servis sur les 140 jours d'ouverture

# 23

repas par jour servis en moyenne (sur une capacité de 28)

# 5,44 €

prix moyen du repas payé par les convives (prix libre)



### LES OBJECTIFS

Donner accès à une **alimentation simple et équilibrée** pour tous

**Sortir les personnes exclues de leur isolement**  
Favoriser la parole, l'écoute, l'échange

**Cuisiner en groupe**  
Apprendre les uns des autres  
Pour une meilleure santé et une meilleure gestion de son budget

**Favoriser la mixité sociale**

**Lutter contre le gaspillage et la pollution** en apprenant à tirer le meilleur parti des produits



### LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

- ▶ Valoriser les personnes en les faisant cuisiner ensemble
  - tout le monde est sur un pied d'égalité
  - nombreux sont ceux qui connaissent des recettes qu'ils sont prêts à partager
- ▶ Adapter les restaurants solidaires aux besoins de la population



### LES PARTENAIRES

- ▶ L'État et les collectivités publiques soutiennent financièrement la restauration solidaire
  - grâce à des subventions
  - en prêtant gratuitement leurs salles municipales et leurs équipements
  - en collaborant avec les services sanitaires et sociaux des mairies



» souffrant d'un accès insuffisant à une alimentation de qualité, mais également de solitude. Il s'est mis aussitôt au travail. « Nous avons rédigé un questionnaire et nous avons demandé aux habitants de la ville s'ils seraient intéressés par une cantine participative, un restaurant solidaire. Viendriez-vous y manger ou faire la cuisine ? En seriez-vous usager ou bénévole ? Ou les deux ? précise Michel Lauferon. Nombreux étaient ceux qui étaient sensibles à la démarche et beaucoup se sont proposés pour venir nous aider. »

Malika est de ceux-là. Après avoir été durant trente ans éducatrice spécialisée, elle fait désormais partie de la trentaine de bénévoles (divisée en 7 équipes) qui font bouillir la "Petite Marmite" les jours d'ouverture. « J'ai aimé le projet et j'ai participé à sa concrétisation, dit-elle. Au début, les clients étaient des gens en difficulté financière. Puis progressivement, il

a eu des personnes âgées isolées et dernièrement des travailleurs entre 30 et 45 ans, qui avaient envie de partager leur repas avec des personnes de milieux différents. »



**NOUS VOULONS EN FAIRE UN LIEU DE RESTAURATION SOLIDAIRE QUI AGRÈGE CITOYENNETÉ ET ÉCOLOGIE.**

### Repas des villes, repas des champs

Au cœur de la vallée de l'Eyrieux, dans l'Ardèche, la "Marmite du partage" repose, elle aussi, sur la participation bénévole. Le premier samedi du mois, les personnes s'installent dans une salle prêtée par une des municipalités de la vallée. Chacun apporte les produits nécessaires, tout le monde cuisine ensemble. Créée

avec l'Église protestante, l'association Eyrieux solidarité et le Secours Catholique local pour revitaliser ce territoire marginalisé et expérimenter de nouvelles façons de lutter contre la précarité, la "Marmite du partage" se veut un remède à l'isolement. Un covoiturage est d'ailleurs associé à la démarche. « La "Marmite" est une aventure humaine », déclare François Demurger, enseignant en retraite et partie prenante du projet. « Nous nous intéressons aux invisibles qui ont besoin d'être reconnus, dans leurs problèmes et leur vécu... La "Marmite" contribue à réduire les inégalités. »

Pour le réseau des "Petites Cantines", le combat contre l'isolement et pour la mixité sociale est identique, mais plus urbain. « Dans les métropoles comme Paris ou Lyon, 45 % des gens se plaignent de la solitude », observe leur cofondatrice, Diane Dupré-La Tour qui, avec Étienne Thouvenot, a monté un réseau de cantines pour tisser du lien entre les habitants d'un quartier. Là encore, « le repas est un prétexte pour faciliter les rencontres de proximité ».

Ces "Petites Cantines" sont implantées dans des quartiers populaires de Lyon, Lille, Strasbourg, Annecy et Paris. D'autres sont en projet. Ouvertes à tous, chacune est financièrement autonome, animée par un "maître de maison" qui orchestre cuisine, service et accueil, et le souci du bien-manger passe par la qualité et l'origine des produits.

« L'objectif est d'en faire un lieu de restauration solidaire qui agrège également citoyenneté et écologie », explique Alexis Garnier, délégué du Secours Catholique de Meuse-Moselle. À Metz, l'association projette de monter une "Petite Cantine" dans d'anciens bâtiments militaires récupérés par la muni-



**CARINE COLSON, DIRECTRICE DU CCAS DE MANOSQUE**

## « LA "PETITE MARMITE" RÉPOND À UN RÉEL BESOIN »

La "Petite Marmite" est une initiative unique dans notre ville. De par mes fonctions, j'ai eu à connaître de nombreux projets ; celui-là répond à un réel besoin. Il s'inscrit dans une démarche globale, bien préparée en amont par un questionnaire et une étude des besoins. Il correspond à un public et complète notre action. Actuellement, nous avons de plus en plus de personnes isolées. On sent une fragilité sociale. Les bénévoles de la "Petite Marmite" sont présents lors des moments-clés de la vie de la cité. Ils étaient là, par exemple, à Noël. Depuis son ouverture en 2018, la "Petite Marmite" organisait un repas le jour même de Noël. C'était la seule association ouverte ce jour-là. Cette année, bien que le restaurant soit fermé, les bénévoles ont distribué 50 paniers-repas le 25 décembre à des personnes isolées. ■



XAVIER SCHWEEBEL / SCOF

gon-restaurant. La "Roulotte des délices" cuisine sur les marchés et les places de villages du Gard, et bientôt dans des quartiers populaires. « *L'alimentation est un biais pour rencontrer les plus précaires* », observe Sylvie Camand, l'animatrice locale du réseau, « *et construire avec eux des solutions pour mieux répondre à leurs problèmes.* »

## La crise sanitaire comme révélateur

Loin de donner un coup d'arrêt à ces dynamiques, la pandémie de Covid-19 a plutôt agi comme un révélateur des besoins. « *La crise sanitaire a notamment souligné un fait flagrant : les personnes à la rue ou hébergées en hôtel manquent de lieux pour cuisiner, pour prendre un repas chaud, convenable* », indique Marie Drique, chargée de l'Alimentation au Secours Catholique. « *Avec d'autres associations caritatives, nous avons alerté le gouvernement sur ce point. Il nous a promis 10 millions d'euros pour équiper des espaces de restauration.* » Marie Drique, comme Alexis Garnier, souligne l'importance de cette restauration solidaire pour permettre à tous d'accéder à une alimentation correcte, saine et équilibrée. Et de retisser du lien social.

À l'apparition de la Covid-19, les cantines de Vauvert, de Manosque, de Metz et de l'Ardèche, comme tous les lieux de restauration, ont fermé. Sans pour autant éteindre la ferveur de la solidarité chez les bénévoles. Marmites, roulottes et cantines ont alors distribué des paniers solidaires et cuisiné des repas à emporter. À la "Marmite du partage", les bénévoles ont également fait la cueillette de fruits et de légumes et des centaines de conserves. ■

cipalité, en partenariat avec une autre association qui promeut une alimentation de qualité issue de circuits courts. « *Nous envisageons de salarier une personne pour coordonner, explique-t-il, et veiller à la mixité de la clientèle du quartier, travailleurs et personnes en précarité.* »

## Le levier de la participation

Alexis Garnier souligne l'importance de ces repas solidaires pour le repérage de la précarité : « *Ils sont la porte d'entrée des personnes qui ont besoin d'aide – une aide médicale, administrative ou autre.* » En proposant aux personnes en difficulté de

se mêler à d'autres convives (habitants, travailleurs du quartier, retraités isolés...) et/ou de participer directement à l'élaboration des repas, la restauration solidaire, dans ses formes participatives et non stigmatisantes, représente aujourd'hui un pas supplémentaire dans la façon de les accompagner. Dernière mutation de l'action du Secours Catholique dans ce domaine, aller au-devant des personnes plutôt qu'attendre qu'elles viennent vers les acteurs associatifs. Unique en son genre (mais bientôt imitée), l'équipe de Vauvert a ainsi mis sur pied un four-

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



INSERTION

## FAÇON GASTRO

Le projet a reçu dans sa phase de conception l'appui du Secours Catholique : à Clermont-Ferrand s'est ouvert, au printemps 2020, un restaurant-école gastronomique et solidaire baptisé "Toques académie". Ce projet comporte un volet pédagogique et d'insertion, avec l'accueil de stagiaires en grande difficulté et d'apprentis, et un volet solidaire consistant à accueillir pour le déjeuner des demandeurs d'emploi à faibles ressources, avec un menu du jour au prix adapté. Ce resto "apprenant" vise la mixité des convives, mais aussi la qualité culinaire, le chef ayant fait ses gammes aux côtés du chef étoilé Pierre Gagnaire. ■

+ Plus d'infos sur : [www.toquesacademie.com](http://www.toquesacademie.com)

ANTI-GASPI

## À LA MILANAISE

En 2015, sous l'impulsion de Caritas Ambrosiana et du chef Massimo Bottura, est né dans un théâtre abandonné de Milan le "Refettorio". Ce restaurant, animé par des bénévoles, est ouvert sur le quartier et accueille des populations vulnérables (sans-abri, migrants, personnes isolées...). Dans cet édifice joliment rénové, celles-ci dégustent des plats préparés à partir de surplus (20 000 repas servis en 2019). Carrefour social et culturel, le lieu organise des ateliers et conférences. D'autres "Refettorio" ont ouvert leurs portes au Brésil, à Londres, et à Paris en 2018, sous l'égide de la Madeleine. ■

+ Plus d'infos sur [refettorioambrosiano.it](http://refettorioambrosiano.it) ; [refettorioparis.com](http://refettorioparis.com)

REPAS "SUSPENDUS"

## À LA LYONNAISE

Ajouter 1 euro à son addition et permettre à des personnes en précarité de venir s'attabler à leur tour au restaurant : c'est le principe du "repas suspendu". Un jeune café-resto lyonnais nommé "Équilibres Café", dont les fondatrices sont attentives à créer du lien et de la solidarité, a décidé de l'appliquer. Dès 10 euros récoltés, le resto ajoute 2 euros et émet une invitation à déjeuner. Ces invitations sont ensuite remises à des associations partenaires, qui en font profiter les personnes en situation d'exclusion qu'elles accompagnent. En à peine deux ans, 500 "invités" en ont déjà bénéficié. ■

+ Plus d'infos sur [equilibres-cafe.fr](http://equilibres-cafe.fr)

RETOUR SUR...

## "ÉPISOL" DEVIENT MOBILE

Ouverte à Grenoble en 2015, à l'initiative notamment du Secours Catholique, l'épicerie solidaire "Épisol" existe depuis un an en version mobile. Chaque semaine, un camion-boutique se rend dans cinq quartiers de l'agglomération grenobloise. « *Le but est de désengorger le magasin en allant à la rencontre d'une partie de nos clients* », explique Antoine Bachmann, d'Épisol. « *Et aussi de toucher un nouveau public.* » Le principe reste le même : un accès libre, trois niveaux de tarifs selon

le quotient familial, et l'adhésion à l'association Épisol pour bénéficier des tarifs réduits. Pour déterminer les points de vente, « *le premier critère était d'avoir déjà des adhérents sur place* », explique Antoine Bachmann. Le deuxième, de pouvoir s'appuyer sur des associations pour relayer l'information et faire des animations. Le troisième critère était de privilégier la mixité sociale. Celle-ci est importante pour atteindre l'équilibre financier : « *Les clients qui peuvent acheter à un prix plus élevé*



*nous permettent de vendre moins cher aux autres* », précise Antoine Bachmann. La mixité permet aussi d'éviter la stigmatisation. « *On tire ainsi des personnes en précarité qui n'iraient pas dans un lieu étiqueté "pour les pauvres"*. » ■ **B.S.**



## COMMENT APAISER LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION ?

**CONTEXTE.** Les migrants ont mauvaise presse, notamment en raison de l'instrumentalisation de la question migratoire par certains discours politiques. Pourquoi ce débat sur l'immigration est-il tant crispé ? Comment faire pour en discuter sereinement et répondre ainsi aux droits fondamentaux des personnes migrantes ?



**LAURENT GIOVANNONI,**

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ACCUEIL ET DROITS DES ÉTRANGERS AU SECOURS CATHOLIQUE

**BÉNÉDICTE PÉTELLE,**

DÉPUTÉE LREM (LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE)

**Laurent Giovannoni :** Il y a clairement un problème aujourd'hui quand il s'agit de débattre d'immigration. Ce n'est pas nouveau, cela fait des années que le sujet est tendu et soumis à toutes les outrances. Pour moi, il est grand temps de sortir de ce climat délétère pour que se rouvrent des espaces de dialogue, de débat, malgré les divergences de points de vue, pour construire des réponses pragmatiques et adaptées. On est très inquiet de cette quasi-impossibilité d'avoir de vrais échanges avec le gouvernement et même de nombreux responsables politiques. Le moment de bascule – la quasi-rupture du dialogue de la part de l'État – remonte au démantèlement de la jungle de Calais décidée

par Bernard Cazeneuve fin 2016. Depuis, sous Emmanuel Macron, le dialogue est quasi inexistant entre le ministère de l'Intérieur et les associations de la société civile.

**Bénédicte Pételle :** Je pense qu'il faut remettre de la complexité dans les débats, et ne pas avoir ce côté binaire, où tout est blanc d'un côté et noir de l'autre. Je suis touchée quand vous me dites qu'il n'y a plus de contacts avec les personnalités politiques, ça m'interpelle et me donne envie de réagir. Le groupe parlementaire d'Études d'accueil des migrants a envoyé plusieurs courriers au ministre de l'Intérieur pour lui dire que l'urgence était de se parler. La priorité, c'est de remettre du dialogue.

**L.G. :** L'une des difficultés vient du fait que l'ensemble des questions d'immigration ont été confisquées par le ministère de l'Intérieur. La vision privilégiée est donc très sécuritaire par principe. Or, comme vous le dites, si on veut avoir cette capacité à aborder les problèmes dans leur complexité – car ce sont des sujets complexes – on a besoin de faire se rejoindre différents points de vue : celui de la police, des Affaires sociales, du Travail et de l'Emploi, de la Justice, des Affaires étrangères... Ces arbitrages n'ont plus lieu au sein du gouvernement. Un exemple, la situation des étrangers en situation irrégulière : il y en a toujours eu en France, et leur nombre n'a pas profondément augmenté. Plutôt que de laisser dépérir dans la misère des >>>



XAVIER SCHWIBEL / A3005

“

Aujourd'hui le dialogue est quasi inexistant entre le ministère de l'Intérieur et la société civile. On le voit avec la question de la régularisation des sans papiers ou encore avec Calais.

”

**LAURENT GIOVANNONI**

“

Il faut remettre de la complexité dans les débats. La priorité est de remettre du dialogue. On ne trouvera jamais la solution, mais une solution.

”

**BÉNÉDICTE PÉTELLE**

» gens sans droits dont les pouvoirs publics savent pertinemment qu'ils ne les renverront pas pour la plupart, il faudrait du pragmatisme. Un certain nombre de personnes qui, compte tenu de leur ancienneté sur le territoire, ont commencé leur intégration, ont développé des liens, une famille, ont un travail, devraient pouvoir être régularisées. Nous savons que plusieurs ministères y sont favorables. Avec la crise sanitaire, afin de limiter l'augmentation des situations de précarité, la présidente du Secours Catholique a adressé un courrier au président de la République, avec les présidents et secrétaires généraux de Médecins du monde, de la Cimade, d'Emmaüs, de la FAS, de la CGT et de la CFDT, pour demander la création d'un espace de dialogue pour ouvrir des voies nouvelles de régularisation des étrangers sans papiers. C'était un courrier non public, justement pour créer un espace "détendu" et favoriser les discussions. Mais nous n'avons reçu aucune réponse !

**B.P. :** Les députés avaient aussi signé une tribune sur la régularisation des sans-papiers durant cette période Covid. Par ailleurs, avant la régularisation, il faudrait un travail pédagogique sur cet appel d'air qui fait peur à beaucoup de Français. Si le débat n'est pas bien posé, cela peut être contre-productif. Il faut de la patience et de l'intelligence pour prendre en compte la peur des gens. Je pense que la méconnaissance engendre la peur. Il faudrait travailler là-dessus avec les médias. On ne raconte pas assez d'histoires positives. Je le vis dans ma famille, vu qu'on est famille d'accueil de migrants. Il y aurait une communication pour donner envie. Car le politique doit prendre en compte l'opinion publique.

**L.G. :** Je suis d'accord, mais ne sommes-nous pas dans un cercle vicieux ? En n'ayant pas les lieux de dialogue qui permettent d'établir un diagnostic partagé et de faire émerger des solutions, on se coupe de

toute possibilité d'avoir une action pédagogique vis-à-vis de l'opinion. Prenons l'exemple de la situation des exilés sur le littoral franco-britannique (Calais, etc.). Cela fait vingt-cinq ans que le problème existe. Les pouvoirs publics affirment que ces personnes n'ont rien à faire là, et font tout pour les dissuader. On assiste à une négation de leurs droits fondamentaux avec l'absence de tout dispositif d'accueil social. Les personnes exilées s'installent où elles peuvent, dans des campements de fortune. Du coup, la population à Calais pense que la situation n'est pas maîtrisée, ce qui génère de la peur. C'est la même chose avec les campements en Île-de-France : s'il y avait des solutions d'hébergement, il n'y aurait pas de campements. Ainsi on est dans un cercle sans fin, qu'il faut casser. Oui, nous sommes face à une question complexe qui appelle une multitude de petites réponses. Mais pour les faire émerger, encore faut-il être autour d'une table avec

les acteurs concernés, plutôt que de nier la réalité ou d'avoir la brutalité comme seule réponse.

**B.P. :** En effet, la situation non maîtrisée crée la crainte. Il faut prendre le système dans sa complexité, mettre du relationnel entre nous, de la confiance. Les campements font peur à la population, et la vue des familles qui campent lui donne l'impression qu'on ne peut pas accueillir tout le monde. Or, quand on compare le nombre de migrants au nombre de Français, il n'y a rien d'angoissant. Je préfère parler de crise de l'hospitalité que de crise migratoire.

Pour revenir à Calais, des députés ont écrit au ministère de l'Intérieur à la suite des arrêtés qui interdisent aux associations les distributions alimentaires depuis septembre. Je suis mal à l'aise avec ces arrêtés qui sont une atteinte aux droits fondamentaux. Ça n'apporte rien, si ce n'est que le quotidien de ces personnes se complexifie encore plus. Des associations nous alertent sur la dégradation de la situation depuis ces arrêtés.

**L.G. :** Oui, cette interdiction en rajoute dans un choix politique qui est de tout faire pour dissuader les gens de venir, donc en évacuant systématiquement toute installation de campement, en réduisant ou en supprimant tous les services essentiels comme l'accès aux soins, aux douches, les distributions de repas... C'est une politique absurde. Elle essaie de cacher les choses et crée des conditions de vie épouvantables pour les populations. On espère que des élus locaux ou des parlementaires vont nous aider pour pousser le gouvernement à sortir de cette logique et créer un espace de dialogue. C'est la voie à suivre pour tenter de

mettre fin à ce cercle sans fin où le sort réservé aux personnes est terrible, tandis que l'opinion publique, constatant une situation non maîtrisée, se voit renforcée dans son sentiment de peur.

Un autre sujet important concerne le "règlement Dublin" en matière d'asile. L'économie générale n'est malheureusement pas remise en cause dans le nouveau "pacte Asile Immigration" en projet pour l'Union européenne. Or c'est une erreur de ne pas permettre aux personnes de demander l'asile dans le pays de l'UE de leur choix. Car en demandant l'asile, ces personnes cherchent aussi un pays dans lequel elles ont des attaches familiales, culturelles, amicales. Ne pas prendre en compte cette donnée est à l'origine du gigantesque "bazar de Dublin" que l'on connaît depuis des années.

**B.P. :** Il faut recréer du dialogue pour partager la complexité. On ne trouvera jamais *la* solution, mais une solution. À Calais, j'espère qu'on arrivera à renouer le dialogue avec l'Angleterre. Concernant les Dublinés, ce système ne fonctionne plus. Attendons de voir le nouveau

pacte. C'est une première marche, c'est très compliqué de trouver un consensus à 27, surtout avec des pays comme la Pologne et la Hongrie. Avec cette idée de solidarité automatique et obligatoire en cas de pression excessive sur un État, et même si ce n'est pas parfait, on peut espérer que c'est une première étape. Voyons les petites marches positives ! À mon avis, il faudra que tous ceux qui sont partants se rencontrent, pour qu'on avance sur ce sujet. On peut voir avec les parlementaires, les ministères, les élus territoriaux et les associations. Je pense qu'il faut commencer par Calais, qui est le plus dramatique. Il faut une concertation commune, une mise à plat de la complexité de la situation, et la prise en compte des peurs des Calaisiens.

**L.G. :** Il faut aussi entendre les personnes migrantes elles-mêmes, sur leur parcours, les raisons pour lesquelles elles sont là. Et rassemblons autour d'elles des parlementaires, des élus locaux, des associations, des chercheurs..., pour construire ensemble la moins mauvaise des réponses à cette question complexe. ■

## 💡 REPÈRES

En janvier 2020, un collège d'experts a remis au gouvernement un rapport qui préconise une simplification du droit des étrangers et la régularisation des personnes non expulsables. « *On aboutit à une multiplication de situations de non-droit, avec des gens qui ne sont ni régularisés, ni reconduits* », déplore Pascal Brice, co-auteur du rapport et ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). On estime à 300 000 (jusqu'à 500 000 maximum) le nombre de personnes sans papiers en France, et autant de personnes dont les titres de séjour sont régulièrement renouvelés et qui submergent et ralentissent l'administration. ■



ENQUÊTE

## ALERTE : DÉFENSEURS DES DROITS EN DANGER

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Promouvoir la protection et la mise en œuvre des Droits de l'homme est un droit fondamental. Pourtant, aujourd'hui plus qu'hier, le fait de dénoncer les injustices et les abus de pouvoir met en danger des défenseurs des droits de l'homme, parmi lesquels des partenaires du Secours Catholique, aux quatre coins de la planète. Attaques, harcèlement, détention, assassinats : tout est mis en œuvre pour les réduire au silence. Le quotidien de ces défenseurs des droits est fait de contraintes et de peur. Mais engagés auprès des plus démunis, ils poursuivent malgré tout leur combat. Il est dès lors essentiel de les protéger et de veiller à ce qu'ils soient en mesure d'agir. Quel est le quotidien de ces défenseurs des droits de l'homme et comment les protéger ? Enquête.











ELODIE PERRIOT / SOCF

▲ Noël Bertrand Boundzanga (à gauche) est membre de Tournons la page Gabon (TLP). Il a été la cible de vandalisme chez lui et pense qu'il s'agit d'actes d'intimidation. Régulièrement, les conférences organisées par TLP sont empêchées par les forces de l'ordre.

Il ne compte plus les menaces de mort qu'il a reçues par téléphone. Depuis, il dit vivre comme s'il était en prison : « Je fais attention aux véhicules, au bureau, aux documents qui arrivent de l'extérieur. J'ai peur d'être suivi ou empoisonné, alors je me barricade », témoigne Jean-Claude Katende, avocat et président de l'association africaine des Droits de l'homme en RDC. Sur un autre continent, en Colombie, Ana Luisa Ramirez, défenseur proche de l'ONG Procladé (1), vit elle aussi dans une anxiété permanente : « Défendre le droit à la terre ne plaît pas aux groupes armés, explique-t-elle. Je dois me présenter tous les jours à la police pour me protéger et j'ai un gilet pare-balles. » Au Brésil voisin, Jair Seixas Reis, du Cimi, le conseil indigéniste missionnaire (1), confie : « Je vis dans l'insécurité et je n'ai plus de liberté. Je vis dans une cage. Je ne peux plus aller pêcher ou chasser seul comme avant. » De son côté, Sa Im Meas, de l'ONG Adhoc (1) au Cambodge,

explique : « Je change de moyen de transport tous les jours : en tuktuk, ou à pied, ou en voiture. C'est une manière de me protéger car j'ai reçu des menaces et je ne me sens plus en sécurité. »

Tous vivent dans la peur, sous la menace permanente qui pèse sur eux parce qu'ils ont osé faire la même chose : défendre des droits – politiques, sociaux, économiques ou environnementaux – et des libertés fondamentales. Ils ont beau être théoriquement protégés par la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme adoptée en 1998 (voir encadré), dans les faits ils sont pris pour cible et attaqués. « Ils vivent dans la suspicion et sont en permanence sur le qui-vive. Ils savent que la violence peut s'exercer à tout moment contre eux », déclare Laurent Duarte, référent pour la Protection des partenaires au sein de la Direction internationale du Secours Catholique et coordinateur de Tournons la page (2). « C'est comme si les défenseurs des droits humains avaient une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Ils sont victimes de harcèlement, d'intimidation, d'arrestations arbitraires », énumère Kiné Fatim Diop, chargée des pays d'Afrique de l'Ouest pour Amnesty International.

### Une menace croissante

Cette épée de Damoclès semble peser de plus en plus lourd. « Depuis quelques années, la menace terroriste est l'argument-clé utilisé par les États pour réduire le champ d'action des défenseurs. Aujourd'hui, il est plus difficile d'agir en Afrique qu'auparavant », expose Kiné Fatim Diop, qui précise que des lois contre la cybercriminalité permettent de surveiller les défenseurs. Même constat au Moyen-Orient, où « la lutte antiterroriste a amorcé un virage sécuritaire dans les années 2010 : un prétexte pour faire taire les voix dissidentes », selon Katia Roux, d'Amnesty International. Le système judiciaire est ainsi utilisé à des fins répressives. Et dans des pays comme l'Égypte ou l'Arabie saoudite, des défenseurs disparaissent, souvent emprisonnés et mis au secret. En Asie aussi, on constate une recrudescence des violences à l'égard des



défenseurs des droits de l'homme, qui sont perçus comme des ennemis. « *Des États comme la Chine ou le Vietnam, mais aussi des groupes privés liés à des entreprises, s'en prennent aux défenseurs en les menaçant, les harcelant voire en les assassinant* », déplore Jade Dussart, de l'Acat (3). Les défenseurs des Droits de l'homme y sont arrêtés pour de faux motifs comme l'atteinte à la sécurité nationale, un prétexte pour les réduire au silence. En Amérique latine, on persécute les défenseurs en toute impunité et « *la situation s'est aggravée ces dernières années, estime Anne Boucher, de l'Acat, puisqu'il s'agit du continent où l'on trouve le plus grand nombre d'attaques et d'assassinats* ». Les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires sont fréquentes, et l'on assiste à une collusion entre les États et les paramilitaires. C'est le cas, par exemple, en Colombie. Ainsi, dans le monde entier, tout est fait pour empêcher les défenseurs des droits de s'exprimer. « *Il n'y a plus de respect attaché à la personne des défenseurs des droits humains, comme c'était le cas à une certaine époque. Aujourd'hui, les États sont de plus en plus intolérants face à la prise de parole dissidente* », s'insurge Bruno Vinay-Michon, chargé de projet Protection des défenseurs au sein d'AE-DH (4). Le contexte s'est durci et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 156 défenseurs ont été assassinés en 2015 ; ils étaient 321 en 2018 selon Front Line Defenders. Plus récemment, des États, comme le Niger ou la Guinée, ont profité de la crise sanitaire de la Covid-19 pour réduire l'espace civique, interdire les manifestations et même emprisonner des militants. « *La lutte contre le virus a été un prétexte pour réduire au silence les militants pro-démocratie dans ces pays africains. La Covid a été révélatrice de l'absence d'État de droit* », note Laurent Duarte, coordinateur de Tournons la page. Même constat en Israël, où la répression s'est accrue avec la crise sanitaire : « *La crise de la Covid-19, combinée à une période durant laquelle Israël n'avait pas de Parlement en état de fonctionner, a permis au gouvernement de promulguer des décrets d'urgence qui n'étaient soumis à aucun contrôle* »

## ÉCLAIRAGE

En 1998, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des Droits de l'homme. L'article premier rappelle que « *chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des Droits de l'homme et des libertés fondamentales au niveau national et international* ». L'article 2 établit les obligations des États, qui ont « *la responsabilité et le devoir de protéger, promouvoir et rendre effectifs tous les Droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, notamment en adoptant les mesures nécessaires* ». Ainsi c'est aux États de veiller à ce que les défenseurs des Droits de l'homme mènent à bien leur travail dans un environnement sûr et favorable. La Déclaration des Nations unies est à lire ici :

[bit.ly/2HfBVf4](https://bit.ly/2HfBVf4)

Vingt ans plus tard, en 2018, un plan d'action a été adopté lors du Sommet de Paris : il énonce qu'il est de la responsabilité des États, des entreprises, des institutions financières (...) de « *contribuer à un environnement favorable à la défense des droits humains dans le monde* ».

## QUELQUES CHIFFRES

Selon Front Line Defenders, **321 défenseurs des droits de l'homme ont été tués en 2018** dans 27 pays, dont 126 en Colombie, 48 au Mexique, 39 aux Philippines, 26 au Guatemala, 23 au Brésil, 19 en Inde...

**77 %**

de ces victimes défendaient le droit à la terre, les droits des populations autochtones et l'environnement.

**AU MOINS 49 %**

d'entre elles avaient été directement menacées.

**12 %**

étaient des femmes.



ELUDNEP/PHOTO / SCOF

▲ **Aziza Abdirasulova est directrice au Kirghistan de la fondation Kylym Shamy, qui défend les droits des personnes détenues et apporte de l'aide juridique aux personnes torturées.**

» parlementaire », s'alarme Dana Moss, de l'ONG Physicians Human Rights Israel (PHRI) (1). « Les autorités ont aussi recouru à diverses tactiques pour décourager les manifestations, notamment en utilisant des canons à eau et en mettant des manifestants en détention sans inculpation. » Catalina Garcia Pinilla, en charge d'Israël-Palestine pour le Secours Catholique, déclare pour sa part : « La crise sanitaire a été un prétexte pour rétrécir l'espace d'expression des défenseurs des droits humains. » Le cas de Salah Hamouri est emblématique. Ce défenseur des droits des Palestiniens s'est fait arrêter alors qu'il réalisait un test de détection du coronavirus. Il a été écroué un mois, officiellement pour raisons sanitaires.

### Un sacerdoce

« Je vis avec la peur au ventre. Je suis prudent mais j'ai peur du lendemain. Souvent notre

combat n'est pas compris par nos familles », témoigne Fidèle Mutchungu Mwenebatu de Tournons la page RDC (1). Les familles sont, de fait, devenues un point de pression efficace pour les États ou les entreprises



**LA CRISE SANITAIRE A ÉTÉ UN PRÉTEXTE POUR RÉTRÉCIR L'ESPACE D'EXPRESSION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME.**



afin de contraindre les défenseurs des droits de l'homme à abandonner leur mission. « Même si j'ai besoin de vivre, je me cache, je reste éloigné de ma famille et je n'ai que des contacts sporadiques avec mes enfants pour ne pas

les mettre en danger », confie un militant du Mouvement des sans-terre (1) au Brésil, qui souhaite garder l'anonymat. « Les défenseurs vivent dans la culpabilité par rapport à leurs familles, avec la sensation de ne jamais faire assez. Ils vivent leur travail comme un sacerdoce », observe Diana Kolnikoff, psychologue clinicienne de l'ONG "Traces", partenaire de Tournons la page. « Si je m'occupe de ma protection, je n'aurai pas assez de temps pour les



autres », affirme ainsi Oyub Titiev, du comité d'assistance civique en Russie (1) et militant tchéchène des Droits de l'homme. « *J'ai reçu tellement de menaces que je ne veux pas perdre de temps, ni faire des efforts en les ayant dans l'esprit* », poursuit-il. Ce militant a passé un an et demi en prison, officiellement pour avoir eu du cannabis en sa possession. « *Nous sommes des combattants et nous avons le courage de nous montrer déterminés face aux abus de pouvoir* », estime Carbone Beni, coordinateur de "Filimbi" en RDC, qui a lui aussi passé une année en détention. « *Du moment que la population nous regarde et voit ce qu'on fait, elle est notre bouclier de protection, même si on vit dans la psychose permanente* », explique-t-il. Être là pour les populations : ces mots reviennent sans cesse chez les défenseurs des droits de l'homme, qui n'abandonneraient leur lutte pour rien au monde. « *Même si nous avons peur, même si nous sommes espionnés par la police, même si nous n'avons pas le droit de manifester, nous poursuivons notre combat pour nous assurer que les pauvres de Phnom Penh aient voix au chapitre* », affirme Soeung Saran de l'ONG



ÉLODIE PERRIOT / SCCF

STT (1) qui défend les droits fonciers des plus pauvres dans la capitale cambodgienne. D'où la nécessité, pour le Secours Catholique, de protéger ces défenseurs des droits afin qu'ils fassent entendre les voix des plus démunis et travaillent pour un monde plus juste et plus égalitaire.

### Prévenir les risques

« *Sans ces lanceurs d'alerte, on risque un recul des droits fondamentaux comme le droit de manifester ou la liberté d'expression* », pense

▲ La Russe Olga Abramenko défend les droits des minorités ethniques, notamment ceux des Roms. Elle a dû s'exiler en Belgique à la suite de menaces portées à son encontre.

## FOCUS

### LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT PRIS POUR CIBLE

Sur les 321 défenseurs des droits assassinés en 2018, les trois quarts l'ont été pour avoir défendu l'environnement et le respect des terres, aux Philippines, en RDC mais surtout en Amérique latine (Colombie, Brésil, Mexique, Guatemala). De fait, constate Ben Leather, de l'ONG Global Witness, « *on observe une collusion entre gouvernements et entreprises pour imposer des projets économiques commerciaux et faire taire ceux qui disent non* ». L'accroissement des menaces à l'encontre de ces leaders environnementaux se traduit

par la multiplication des assassinats. Car ces militants dérangent en défendant des terres contre l'invasion des industries minières, des exploitations forestières et de l'agrobusiness. « *Le nombre des attaques de leaders communautaires a augmenté depuis l'arrivée de Bolsonaro au pouvoir, et cela va jusqu'à l'occupation illégale des terres et les menaces de mort* », confirme Edina Pitarelli, du Cimi (1) au Brésil. Les militants autochtones qui défendent leur droit de vivre sur leurs terres ancestrales sont particulièrement

pris pour cible en Amazonie. « *On nous a menacés : "Si vous publiez votre rapport, il y va de votre vie."* En effet, on avait établi un rapport sur la négociation des contrats miniers », relate Henri Muhiya, de la Commission épiscopale pour les ressources naturelles en RDC (1). Protéger ces défenseurs environnementaux devient pourtant vital à l'heure des changements climatiques. « *Ils sont en première ligne parce qu'ils luttent pour la préservation des écosystèmes. Il est urgent de les protéger* », conclut Ben Leather. ■



# COMPRENDRE

» Bruno Vinay-Michon, d'AEDH. Rappelons d'ailleurs que de nombreux droits (droit du travail, droits des femmes, respect des minorités LGBT...) ont été acquis grâce à ces défenseurs des Droits de l'homme qui sont de véritables poils à gratter des démocraties. « *Sans les défenseurs des droits humains, on serait en dictature. Ils sont des vigies qui surveillent et accompagnent l'État dans la*

*mise en place de politiques justes* », poursuit Mathieu Pourchier, chargé de la protection des membres de Tournons la page. Leur protection passe avant toute chose par une action préventive : le Secours Catholique conseille à ses partenaires de faire attention à leurs bureaux et à leurs déplacements. L'association les met par ailleurs en relation avec des avocats pour prévenir d'éventuelles arrestations. Enfin, elle insiste sur la sécurité numérique de ces militants : sécuriser les ordinateurs et les mots de passe, cryp-

ter les messages, faire attention à l'usage des réseaux sociaux... « *Nous nous protégeons contre des attaques et notamment*

*contre le harcèlement en renforçant notre cybersécurité avec le soutien du Secours Catholique* », explique Dana Moss, de Physicians Human Rights Israel. « *Outre la sécurité digitale, nous veillons aussi à prévenir nos collègues quand nous sommes rentrés*

“  
**LES DÉFENSEURS  
DES DROITS DE L'HOMME  
SONT DE VÉRITABLES POILS  
À GRATTER  
DES DÉMOCRATIES.**  
”

*chez nous, à changer nos emplois du temps, et surtout à être en lien avec d'autres ONG de confiance* », précise Soeung Saran, de STT au Cambodge. « *Les menaces ne sont jamais les mêmes, donc les moyens de protection doivent évoluer sans cesse. Il y a toujours des éventualités auxquelles on n'avait pas pensé et il faudra alors réagir vite* », poursuit Mathieu Pourchier. D'où la nécessité d'accompagner aussi les défenseurs des droits de l'homme sur le plan psychologique. Tournons la page collabore avec l'ONG Traces – qui travaille sur les traumatismes psychiques liés à la violence politique – pour aider les militants à prendre de la distance par rapport à ce qu'ils vivent et à se déconnecter de leur travail.

## Une diplomatie réactive

Au-delà de la protection préventive, le Secours Catholique et les autres associations partenaires mènent en particulier une "protection réactive", à savoir un travail de plaidoyer et de médiatisation poussé en cas d'atteinte à l'un de leurs partenaires. L'idée est de créer une sorte de bouclier autour du défenseur des droits en rappelant aux États leur devoir de protection. Pour cela, le Secours Catholique travaille étroitement avec d'autres ONG de défense des droits de l'homme. « *Nous faisons en sorte que la pression internationale publique envoie un signal fort aux autorités pour leur dire que le monde regarde et qu'elles ne peuvent pas agir en toute impunité* », explique Katia Roux d'Amnesty International. Sur le terrain, les mi-

▼ **Mohammed Mostafa Fararjeh** travaille à TAM (Women Media and Development) en Palestine. L'ONG est souvent confrontée à des menaces de mort ou de viols et des insultes sur les réseaux sociaux.



ELODIE PERRIOT / SCCC



XAVIER SCHWIBEL / SCOF

litants des droits de l'homme reconnaissent que ce travail de plaidoyer international porte ses fruits. « *Je joue la coopération avec les autorités et je m'appuie sur les partenaires internationaux pour rendre mon combat plus visible* », précise Lievin Ngondji Ongombe, militant pour l'abolition de la peine de mort de l'association Culture pour la paix et la justice en RDC. « *Ma réputation internationale me protège un peu* », observe l'avocat congolais Jean-Claude Katende. « *Les prises de position médiatisées des partenaires ont aidé à réduire les menaces à mon encontre.* » Lina Marcela Monoz, de l'ONG Procladé en Colombie, exprime une opinion similaire : « *Le fait que nous dénoncions les crimes en tant que membre d'une plateforme collective nous aide* », dit-elle. Ainsi, chaque fois qu'un défenseur des droits de l'homme est mis en danger dans le cadre des accords de paix en Colombie, le réseau France Colombie solidarité auquel appartient le Secours Catholique se mobilise et fait entendre sa voix. Il en est de même pour la plateforme des ONG françaises pour la Palestine, qui alerte sur les attaques contre les opposants à la politique d'occupation menée par le gouvernement israélien.

« *Malheureusement, le soutien de la diplomatie occidentale aux défenseurs des droits humains locaux à l'étranger recule* », déplore Jade Dussart, de l'Acat. Les ONG tentent de "rebooster" la France sur sa diplomatie des droits de l'homme, afin de protéger les défenseurs des droits dans le monde. En attendant, le Secours Catholique accompagne ses partenaires du mieux qu'il peut, en alertant les autorités françaises sur la situation de défenseurs des droits de l'homme à l'autre bout du monde pour leur permettre de poursuivre leur combat. « *Ce qui me sauve* », conclut Inna, militante pour les droits des femmes en Tchétchénie, qui souhaite garder l'anonymat, « *c'est que je donne mais je reçois beaucoup en échange : voir qu'une femme échappe à la violence avec ses enfants me comble et me donne la force de continuer.* » Le combat pour les droits de l'homme est toute leur vie. Et ils méritent qu'on les protège. ■

▲ **Jorgen Acosta est un leader communautaire à Teorama en Colombie. Il redoute les assassinats d'autres leaders : « C'est comme un nuage gris qui s'approche, confie-t-il, tu te dis que la pluie ne va pas tarder à te toucher ».**

(1) Partenaires du Secours Catholique.

(2) Tournons la page est une coalition d'ONG soutenue par le Secours Catholique, qui lutte pour la démocratie en Afrique.

(3) Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

(4) Agir ensemble pour les droits humains.

## L'ENTRETIEN

### « LE MEILLEUR OUTIL DE PROTECTION, C'EST LA SOLIDARITÉ »

Pourquoi les défenseurs des droits de l'homme sont-ils de plus en plus menacés ? Et comment les protéger au mieux ? Quels outils internationaux sont à leur disposition ? Entretien avec Michel Forst, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.

PROPOS RECUEILLIS PAR **ABBAS ABDOULAZIZ**  
ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

## PARCOURS

### MICHEL FORST

#### 2005-2016

Secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

#### 2012-2013

Président du comité de coordination des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies

#### 2014-2020

Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

### ABBAS ABDOULAZIZ

#### 2016

Membre de Tournons la page Niger

#### 2017

Marche contre la loi de finances puis arrestation

#### 2018

Exil en France puis réfugié.

**Cécile Leclerc-Laurent** : Diriez-vous qu'aujourd'hui les défenseurs des Droits de l'homme sont de plus en plus menacés dans le monde ? Et comment l'expliquer ?

**Michel Forst** : Le constat est clair : la situation est de plus en plus critique pour les défenseurs. Ceux qui sont les plus à risque et les plus menacés sont d'abord les défenseurs de l'environnement et des peuples autochtones, qui sont victimes des États mais également des entreprises. C'est quelque chose qui apparaît de plus en plus sur la scène internationale. En fonction des pays, on a une deuxième catégorie de défenseurs qui sont particulièrement à risque : les journalistes au sens large, y compris les blogueurs privés.

Ce qui est également nouveau et qui explique l'accroissement des menaces est le fait que dorénavant, plus rien ne reste confidentiel ou secret. L'émergence des technologies nouvelles, notamment les réseaux sociaux et les téléphones portables, font que ce qui, par le passé, était caché, est maintenant porté à la connaissance du grand public. Aujourd'hui, les exactions qui étaient auparavant couvertes par le

silence sont visibles et deviennent de plus en plus un outil d'alerte de la communauté internationale.

**C.L.-L.** : Quelles sont les menaces auxquelles les défenseurs des Droits de l'homme font face ?

**M.F.** : Les menaces varient selon les pays. En premier lieu, le droit à la vie est menacé : les meurtres et les assassinats politiques touchent notamment les défenseurs de l'environnement. On n'hésite pas à l'heure actuelle à exécuter sommairement ceux qui dénoncent les collusions avec les pouvoirs publics ou encore le fait que les entreprises agissent sans se soucier du mal qu'elles font aux populations locales. Malheureusement, malgré tous les moyens de protection qui existent sur le plan international – et ils sont



CHRISTOPHE HARGOUES / SCOP





nombreux –, quand une entreprise ou un gouvernement a décidé de supprimer quelqu'un, il est très difficile de protéger cette personne. Ensuite, on a des campagnes de stigmatisation et de diffamation dans tous les pays, lancées par les autorités en collusion avec les médias locaux. Ces campagnes de dénigrement systématique présentent les défenseurs comme des opposants politiques ou comme des activistes dangereux pour le gouvernement, liés au terrorisme ou aux mafias, alors que ce ne sont que de simples citoyens qui exercent leur droit à la liberté d'expression et de manifestation. Ces campagnes de dénigrement, qui utilisent tous les moyens possibles, sont très dangereuses parce qu'elles changent l'image que les défenseurs peuvent

avoir dans l'opinion publique. Enfin il y a toute la panoplie des outils de répression, comme les arrestations arbitraires ou les utilisations de la loi à des fins détournées pour

“

**LE DROIT À LA VIE  
EST MENACÉ : LES MEURTRES  
TOUCHENT NOTAMMENT  
LES DÉFENSEURS  
DE L'ENVIRONNEMENT.**

”

traduire en justice les défenseurs, parfois les museler, ou les menacer de faire l'objet d'une procédure d'enquête. Et cela est valable pour tous les pays, y compris pour les plus démocratiques en Europe de l'Ouest.

**Abbas Abdoulaziz :** Quels sont les garde-fous qui permettent aux défenseurs des Droits de l'homme de jouer leur rôle dans le monde ?

**M.F. :** Il existe des garde-fous institutionnels : les défenseurs ont la possibilité de faire appel aux instances de protection de la communauté internationale. Il existe des dispositifs, notamment aux Nations unies, ou en Afrique auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, en Amérique auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, en Europe également auprès du Conseil de l'Europe. L'ensemble de ces dispositifs est parfois plus ou moins effectif. Par exemple, la Commission africaine ne joue pas pleinement son rôle. La vraie difficulté est que ces organisations régionales et internationales >>>

# COMPRENDRE



CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

» sont des organes interétatiques qui n'ont pas de pouvoir de sanction direct et qui ne sont pas assez efficaces pour empêcher les gouvernements de continuer cette vague de répression à l'encontre des défenseurs.

**A.A. :** Justement, la diplomatie peut-elle empêcher certains États ou acteurs économiques de faire obstacle aux défenseurs ?

**M.F. :** Oui, heureusement. En particulier, l'Union européenne ou des pays européens non membres de l'Union européenne ont adopté des dispositifs comme ces fameuses Lignes directrices de l'UE sur les défenseurs des Droits de l'homme, qui font obligation à toutes les ambassades européennes de porter secours et assistance aux défenseurs, ce qu'elles font parfois de manière très efficace. Les ambassades peuvent ainsi exfiltrer ces défenseurs avec des moyens importants pour les mettre à l'abri. Elles ont également la possibilité de faire pression sur les États dès lors que les Parlements commencent à discuter des lois répressives qui visent à empêcher les défenseurs

d'exercer leur mission légitime. Mais c'est une diplomatie souvent silencieuse, rarement offensive, qui a montré parfois ses limites. Cependant je connais des centaines de cas dans lesquels cette diplomatie a permis de sauver des vies en exfiltrant des défenseurs.

**A.A. :** Je voudrais citer le cas du Niger, où des membres de Tournons la page ont été arrêtés. Il a fallu que quatre sénateurs des États-Unis écrivent au gouvernement nigérien pour le menacer de couper les financements...

**M.F. :** Ce moyen est utilisé par un certain nombre d'États. L'idée est de menacer des membres de Parlements ou de gouvernements de sanctions économiques ou individuelles. Ces menaces sont parfois suivies de sanctions effectives, financières et économiques, qui portent leurs fruits. Mais tout cela est limité par la géopolitique qui fait que souvent les États sont protégés contre ces sanctions économiques parce qu'il existe avec eux des accords commerciaux. Et on voit apparaître le géant chinois

qui utilise beaucoup cette menace de dissuasion en disant : « Si vous rompez la coopération avec l'Union européenne, nous sommes là pour la remplacer. » La Chine joue un rôle influent d'acteur économique et cela change la donne sur le plan de la diplomatie des Droits de l'homme.

**C.L.-L. :** Peut-on dire que la diplomatie occidentale, aujourd'hui, recule sur le sujet des défenseurs des Droits de l'homme ?

**M.F. :** Je ne dirais pas cela. Je pense au contraire que la diplomatie des pays de l'Union européenne, ou proches de l'UE comme la Norvège ou la Suisse, n'a pas reculé mais au contraire permis d'apporter une aide et un soutien aux défenseurs. Bien sûr, il y a des limites. Des défenseurs sont, par exemple, encore en danger dans des pays du Golfe, des pays asiatiques ou africains dès lors qu'ils défendent des sujets qui font polémique. Ainsi les défenseurs des droits des personnes LGBTI ou des minorités ethniques sont parfois plus en danger parce que les États occidentaux hésitent à intervenir dans ces domaines, de peur qu'on ne les accuse de porter des valeurs occidentales dans ces pays. Beaucoup a été fait – pas assez encore, car on pourrait aller plus loin, mais j'estime que des progrès manifestes ont été réalisés en partie grâce à l'action de l'Union européenne.

**C.L.-L. :** Vous l'avez évoqué tout à l'heure : peut-on dire que dans les pays occidentaux également, on empêche les défenseurs des Droits de l'homme de militer ?

**M.F. :** J'irai même jusqu'à dire qu'ils y sont aussi menacés. J'ai fait plusieurs missions officielles dans

des pays de l'UE. En Hongrie, par exemple, la liberté d'association, de manifestation, la question des droits sexuels et reproductifs sont remises en cause par le gouvernement et parfois de manière brutale. C'est également le cas en Pologne ou en République tchèque. On peut dire que, y compris en Europe occidentale, les défenseurs sont parfois aussi victimes de menaces ou d'attaques. Je pense aux défenseurs des droits des migrants, par exemple en Italie, en Espagne, en France. On voit ces défenseurs parfois traduits devant la justice.

**C.L.-L.** : Le fait que les défenseurs soient menacés aussi dans les pays occidentaux a-t-il une influence sur la diplomatie occidentale ?

**M.F.** : Le grand danger, selon moi, c'est que les gouvernements qui percevaient les États de l'UE comme des pays de liberté ont tendance à se dire : « *Si la France se permet de faire ce genre de chose, pourquoi est-ce que chez nous on ne suivrait pas son exemple ?* » Les menaces qui pèsent sur la liberté dans les pays de l'UE peuvent être source d'inspiration pour d'autres pays. Cet impératif de

cohérence entre la diplomatie interne et la diplomatie externe est un sujet de préoccupation pour beaucoup d'observateurs.

**A.A.** : L'un des problèmes, pour les défenseurs des Droits de l'homme, est d'être bien informés sur les procédures qui existent au niveau international pour se signaler. Comment leur faire connaître ces recours ?

“  
DANS LES PAYS  
OCCIDENTAUX AUSSI  
LES DÉFENSEURS  
DES DROITS DE L'HOMME  
SONT MENACÉS.  
”

**M.F.** : Mon mandat a été très actif. De l'information et des outils ont été envoyés, permettant à chacun de comprendre comment ça marche. J'essaie également de pousser à l'adoption d'un mécanisme : celui du vote par les États de lois nationales sur la protection des défenseurs qui définissent ce qu'est un défenseur. En adoptant dans un pays une loi nationale sur ce sujet, on reconnaît d'abord

le statut de défenseur, sa légitimité et on lui assure une protection internationale. Il faut aussi mieux utiliser et donc renforcer les Commissions nationales des droits de l'homme. Elles pourraient jouer un rôle, si effectivement elles étaient conformes aux principes de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs, et donc indépendantes de l'État. Mais dans beaucoup de pays, la Commission nationale des droits de l'homme est en fait entre les mains du gouvernement.

**C.L.-L.** Êtes-vous confiant dans ces possibilités qu'ont les défenseurs de se protéger en utilisant ces garde-fous ?

**M.F.** : Oui, car je constate que ces mécanismes sont de plus en plus connus. Pendant longtemps ils n'ont pas été utilisés faute d'une information suffisante. Désormais, les organisations de défense des Droits de l'homme sont de mieux en mieux structurées et outillées pour actionner les mécanismes de protection. Je pense à la création de coalitions nationales ou régionales de défenseurs qui a permis l'émergence d'une prise de conscience de leur possibilité d'accéder aux mécanismes de protection internationale. Il existe par exemple des réseaux de femmes défenseurs, des réseaux travaillant sur les entreprises et les droits humains, ou encore des réseaux de défenseurs travaillant sur les populations autochtones. Pour moi, le meilleur outil de protection est la solidarité. Quand un défenseur se sent en danger, il doit savoir qu'il peut appeler ses collègues de sa localité, puis faire appel au réseau national et international, et ensuite aux Nations unies : c'est une chaîne d'intervention qui permet d'exercer une pression efficace sur les gouvernements. ■



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOF



# EN FRANCE, DES DÉFENSEURS DES DROITS EMPÊCHÉS DE MILITER

« Défendre les droits humains est devenu en France une activité qui peut présenter des risques » : voici le cri d'alarme émis dans une tribune en 2019 par une trentaine d'associations, parmi lesquelles le Secours Catholique. En France aussi, il devient en effet plus difficile de défendre des droits. Un exemple avec les défenseurs des droits des migrants.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

**C**ela a été la goutte d'eau de trop. En septembre dernier, un arrêté – renouvelé depuis – a interdit les distributions alimentaires aux personnes migrantes dans la ville de Calais. Les bénévoles qui accompagnent ces exilés se sont donc vu verbaliser pour avoir distribué des repas à des personnes qui avaient faim. « Plus qu'à une logique d'intimidation, on assiste à une logique d'entrave », s'insurge Juliette

Delaplace, chargée de mission Personnes exilées sur le littoral Nord pour le Secours Catholique. Et elle cite les contrôles répétés de la police, les verbalisations pour non-détention de la bonne attestation de déplacement dans le cadre du confinement, ou encore le dépôt, en 2017, de bennes de gravats devant le local du Secours Catholique pour empêcher que les migrants aient accès aux douches. Pour résumer : tout un tas de prétextes ou d'actes pour mettre

## AVIS D'ACTEUR

**LAURENT DUARTE**, CHARGÉ DE LIAISON PROTECTION DES PARTENAIRES POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

## UNE CRIMINALISATION CROISSANTE DES DÉFENSEURS



Le constat que nous faisons avec d'autres associations est celui d'une régression de la démocratie partout dans le monde, et cela s'accompagne d'une criminalisation des défenseurs des Droits de l'homme aussi bien dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. En France aussi, ceux qui accompagnent les migrants ou qui défendent l'environnement sont empêchés de manifester, arrêtés par la police. La question particu-

lière des droits numériques se pose aussi bien chez nous que dans des pays autoritaires : aujourd'hui, des défenseurs des Droits de l'homme sont inquiétés pour leurs prises de position sur des réseaux sociaux.

Les conséquences de cette criminalisation sont qu'en Europe aussi, des fonds d'urgence sont en train d'être créés, comme il en existe en Afrique, par exemple. Ces fonds d'urgence constitués par des ONG servent à renforcer les liens avec des avocats pour mieux protéger et défendre les militants. Clairement, les contre-pouvoirs sont en train de s'éroder. Ainsi,

même les avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme ne parviennent pas à infléchir les choix des décideurs politiques. Le dernier exemple en date est celui de la loi sur la sécurité globale. Il faut donc faire du plaidoyer pour renforcer les contre-pouvoirs et remporter des batailles législatives et judiciaires. Car même si la criminalisation des défenseurs des Droits de l'homme n'est pas encore en France du même niveau que dans les pays d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique, ils sont de plus en plus empêchés de militer et de s'exprimer. ■



## DES OUTILS POUR COMPRENDRE

### À LIRE



**Le Manuel de protection pour les défenseurs des droits humains** (publié par Front Line, la fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits humains)

### SUR LE WEB

#### RAPPORTS DISPONIBLES SUR INTERNET :

« **Défenseurs des droits humains menacés, un espace de plus en plus restreint pour la société civile** », par Amnesty International

[bit.ly/2INEezy](http://bit.ly/2INEezy)

« **Attaques mortelles mais évitables, homicides et disparitions forcées à l'encontre des personnes qui défendent les droits humains** », par Amnesty International

[bit.ly/3jIjOe3](http://bit.ly/3jIjOe3)

« **Workbook on Security, Practical Steps for Human Rights Defenders at Risk** », par Front Line Defenders

[bit.ly/3ofYJoP](http://bit.ly/3ofYJoP)

« **Digital Security and Privacy for Human Rights Defenders** », par Front Line Defenders

[bit.ly/3klMjti](http://bit.ly/3klMjti)

« **Enemies of the State ? How Governments and Business Silence Land and Environmental Defenders, July 2019** », par Global Witness

[bit.ly/2HmMQgg](http://bit.ly/2HmMQgg)

« **Maintien de l'ordre, à quel prix ?** » par l'Acat

[bit.ly/3jkh4xw](http://bit.ly/3jkh4xw)

#### SITES DE COLLECTIFS DONT FAIT PARTIE LE SECOURS CATHOLIQUE :

Réseau France-Colombie

[www.reseaucolombie.ecoledelapaix.org](http://www.reseaucolombie.ecoledelapaix.org)

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

[www.plateforme-palestine.org](http://www.plateforme-palestine.org)

Tournons la page

[www.tournonslapage.com](http://www.tournonslapage.com)

Coalition solidarité Brésil, avec sa campagne « *Le Brésil résiste, lutter n'est pas un crime* »

[www.lebresilresiste.org](http://www.lebresilresiste.org)

des bâtons dans les roues des défenseurs des droits des migrants. « *Ce contrôle incessant des forces de l'ordre est pernicieux. L'État et la mairie instaurent un climat pesant pour décourager les militants de remplir leur mission* », constate Juliette Delaplace. Les poursuites judiciaires se sont également multipliées à l'encontre de ces militants, notamment pour avoir aidé des migrants à la frontière franco-italienne. Pourtant, tout cela est contraire à une décision rendue par le Conseil constitutionnel en juillet 2018, selon laquelle le fait d'apporter une aide à des personnes dans le besoin est protégé par la Constitution. Une décision qui était censée mettre fin au délit de solidarité... C'est pourquoi le Secours Catholique conteste actuellement l'arrêté de Calais devant le Conseil d'État.

#### Répression

Les militants écologistes aussi sont dans le collimateur des forces de l'ordre. Leurs *sit-in* sont souvent aspergés de gaz lacrymogènes. « *On constate un écart entre le discours qui défend l'écologie et la protection du climat, et la réalité : les forces de police utilisent des gaz contre des militants environnementaux pacifistes* », déplore Bénédicte Jeannerod, directrice France d'Human Rights Watch. De manière générale, des manifestations pacifiques sont de plus en plus souvent réprimées de manière disproportionnée avec, par exemple, l'usage de projectiles en caoutchouc ou de grenades lacrymogènes. Dès lors, comment défendre les défenseurs des Droits de l'homme à l'international quand ceux-ci sont aussi empêchés de militer sur le territoire français ? « *La parole de la France perd de sa crédibilité lorsque, dans sa diplomatie comme sur son territoire national, la défense des droits varie selon les intérêts économiques, stratégiques ou encore les enjeux sécuritaires* », concluent les 32 signataires (dont le Secours Catholique) de la tribune « *Défendre les droits humains est devenu en France une activité qui peut présenter des risques* ». En France aussi, il est temps de garantir un environnement favorable aux défenseurs des Droits de l'homme, comme le stipule la déclaration des Nations unies les concernant adoptée en 1998. ■



# RENCONTRER



## PARCOURS

**1968 :**  
Naissance à Croix, dans  
le Nord.

**2010 :**  
Entre au Secours  
Catholique comme  
délégué dans le  
Pas-de-Calais.

**2018 :**  
Deviens directeur de  
l'Abej-SOLIDARITÉ, à  
Lille.

VINCENT DE CONINCK, MILITANT PRAGMATIQUE

## LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Après neuf années passées au Secours Catholique, dont quatre dans l'urgence de Calais, Vincent de Coninck est devenu directeur de l'Abej-SOLIDARITÉ, une association lilloise qui lutte contre l'exclusion des personnes à la rue. Cette double expérience lui a appris une chose : quel que soit le résultat, l'important finalement, c'est d'être présent.

Une vaste lande sablonneuse parsemée de buissons. Des centaines de tentes disséminées entre les dunes. Le clocher de l'église érythréenne à 5 mètres de haut. Le fumet qui s'échappe des cantines afghanes... Pour beaucoup, encore aujourd'hui, le souvenir de Vincent de Coninck est indissociable des images de la "jungle" de Calais (Hauts-de-France). Ce bidonville a abrité, entre avril 2015 et octobre 2016, jusqu'à 10 000 personnes exilées originaires du Soudan, d'Érythrée, d'Iran, d'Afghanistan, de Syrie...

À l'époque chargé de mission Migration au Secours Catholique dans le département, Vincent de Coninck est l'un des principaux investigateurs de ce lieu. Avec d'autres associations, il avait obtenu des autorités qu'elles tolèrent la "jungle", solution évidemment imparfaite, mais qui permettait de sortir de la logique de démantèlement systématique pour organiser un minimum d'accueil.

Aujourd'hui directeur de l'Abej-SOLIDARITÉ, une association lilloise de lutte contre l'exclusion des personnes à la rue, Vincent de Coninck dit avoir « un seul regret », celui de ne pas avoir

tenu un journal de bord durant ses années passées à Calais. « *Personne ne peut imaginer ce que l'on vit là-bas* », assure-t-il. Parfois des souvenirs lui reviennent, tels des flashes. Il raconte les appels de Mariam, une animatrice du Secours Catholique, « à 5 heures

“  
SUR LE TERRAIN,  
J'AI APPRIS À AIMER LE MOT  
« MILITANT »  
”

*du mat' parce que des migrants ont reçu des messages d'amis à eux qui étouffent dans un semi-remorque. On prévient les flics en urgence, avant de partir sillonner Calais à la recherche du camion* ». Ou, dans un autre genre, une scène avec « *ce mec dont la cabane vient de brûler avec toutes ses affaires. En me voyant abattu, il me dit : "Ne t'inquiète pas. On va se faire un thé, et demain, on reconstruit"* ».

Maryline Baumard, journaliste au Monde, qui a couvert l'actualité sur les migrants de 2014 à 2018, se souvient de Vincent de Coninck comme d'« *un vrai acteur de terrain* ». Une image l'a marquée : « *Lorsqu'on le cherchait, on tombait souvent sur lui*

*par hasard, perché sur le toit d'une cabane, un marteau à la main, en train d'aider à poser une bâche*. » C'est sans doute cet ancrage dans la réalité du bidonville qui en faisait un interlocuteur crédible aux yeux des officiels, pense la journaliste. Quelqu'un dont la voix compte. Pascal Brice, directeur à l'époque de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui statue sur les demandes d'asile en France, le confirme : « *Il m'a permis de comprendre beaucoup de choses de la situation sur place*. » En 2015, à son invitation, le haut fonctionnaire avait accompagné incognito, durant deux jours, des bénévoles de l'association dans la "jungle". Cinq ans plus tard, Vincent de Coninck savoure encore, hilare, cette image du « *directeur de l'Ofpra assis avec des migrants, un thé à la main, dans une tente enfumée* ».

« **En partant d'eux.** »

Politique et pragmatique, Vincent de Coninck revendique cette double casquette : « *J'ai toujours aimé avoir les mains dans le moteur, et en même temps être au comité de pilotage de la course. Causer à la fois au Premier ministre et à la femme de ménage.* » Il a besoin des deux, dit-il, pour se nourrir et faire avancer les choses. Il n'a jamais aimé « *l'esprit condescendant de la charité* ». Dans le bidonville de Calais, Vincent de Coninck avait tenté de mettre sur pied, avec d'autres responsables associatifs, un Conseil des exilés. « *On avait remarqué que lorsqu'on part de de-*



# RENCONTRER



ELODIE PERRIOT / SCDF

» mandes des migrants et qu'on prend le temps de préparer avec eux, on arrive à de belles choses. L'idée n'est pas tant de faire "avec eux" que de faire "en partant d'eux", explique-t-il.

Personnes exilées, gens à la rue, élus, militants associatifs, hauts fonctionnaires... Vincent de Coninck navigue

“

**C'EST D'ABORD NOTRE PRÉSENCE FRATERNELLE DONT LES PERSONNES SE SOUVIENDRONT.**

”

entre les univers avec l'avantage de se sentir à l'aise partout. D'où cela lui vient ? Il ne saurait le dire. « C'est comme ça », lâche-t-il après une brève introspection. Né à Croix (Nord) en juin 1968 – « juste après les pavés, c'est pour ça que j'ai l'esprit de contradiction », plaisante-t-il –, il a grandi à Roubaix. Ses parents étaient des chrétiens de gauche. « J'ai toujours rencontré des gens engagés, constate-t-il. Pas forcément à gauche. Des gens libres. »

Vincent de Coninck définit l'engagement comme la tentative pour une personne de réduire la

distorsion entre ce qu'elle pense et ce qu'elle vit. Lui-même y est venu progressivement. Après une courte expérience de journaliste indépendant – « Je ne supportais pas qu'on corrige mes papiers ! » se marre-t-il –, ce diplômé en littérature a débuté sa vie professionnelle comme commercial dans la grande distribution. « Même si à la base, je voulais plutôt être prof, j'ai adoré ce métier », assure-t-il. L'expérience va durer dix ans, jusqu'à ce que le slogan de son entreprise, "Améliorer la vie du plus grand nombre", lui paraisse absurde. Il part, travaille huit ans comme directeur des ressources humaines dans une petite scierie coopérative où il découvre qu'« on peut entreprendre avec les gens marqués par la précarité ». Quelques tergiversations professionnelles plus tard, un ami lui parle d'un poste ouvert au Secours Catholique. Il a une image vieillotte de l'association, mais ce qu'il y découvre lui plaît.

## Militant.

Entre 2010 et 2018, Vincent de Coninck a été « impressionné par la ténacité et la créativité » des salariés et des bénévoles du Pas-de-Calais. À leur côté, il a appris à aimer le mot

« militant » qu'il associait jusque-là « au fantassin, au mouton qui ne sort pas du rang » et qu'il a perçu sous un autre jour : « Celui qui s'arme pour tenter de transformer la société. » Huit années passionnantes mais aussi éprouvantes. « La situation à Calais t'occupe l'esprit en permanence. Parfois, mes enfants me parlaient, je ne les entendais pas. » En 2018, il se dit qu'il est temps de passer à autre chose. « Je sentais que je n'avais plus la patience pour continuer à dialoguer avec la mairie et la préfecture sans m'énerver. »

À l'Abej-SOLIDARITÉ, une association implantée dans le centre-ville de Lille, Vincent de Coninck découvre un public de personnes à la rue beaucoup plus cassé et abîmé que les exilés rencontrés sur le littoral. « À Calais, dans l'élan de la course, les migrants ont une capacité de résilience et de rebond qu'ici les gens n'ont pas. » Assis dans son bureau, le directeur de l'Abej désigne une photo accrochée au mur. C'est le portrait en noir et blanc d'un homme d'une cinquantaine d'années, peut-être moins. Il est à la rue depuis ses 14 ans, explique Vincent de Coninck. Il boit 15 bières par jour, mais il rentre au foyer tous les soirs. Et lorsque ce n'est pas le cas, l'équipe s'inquiète. « C'est cette philosophie que j'aime. Ce mec-là, on ne le changera pas. Mais ce n'est pas pour ça qu'on doit le laisser tomber. L'important, finalement, c'est de ne pas le laisser mourir seul. » Après des années d'un combat épuisant mené contre les pouvoirs publics pour faire respecter les droits des personnes migrantes, Vincent de Coninck a tiré une leçon : l'essentiel n'est pas d'être efficace, mais d'être là. Il est persuadé que ce dont les milliers de personnes passées par Calais se souviendront, « ce ne sont pas les recours en justice que nous avons faits contre l'État, mais notre présence fraternelle ». ■

## PRISON : LA VIE APRÈS LA PEINE

PAR **BENJAMIN SÈZE** PHOTOS : **GAËL KERBAOL**

À quoi ressemble la vie après des années d'emprisonnement ? Plusieurs anciens détenus ont accepté de témoigner de leur expérience. Ils évoquent les difficultés d'un retour à la liberté, souvent mal préparé.





GAEL KERRAOL / SCDF

▲ Sébastien a passé ses quatre premiers jours après sa sortie de prison dans sa chambre, au foyer, sans mettre le nez dehors.

Sébastien, Bruce et David sont sortis de prison après des peines de plusieurs années d'incarcération. Ceux qui les ont rencontrés ou eux-mêmes racontent à *Résolutions* les premiers pas effectués en liberté, les difficultés, les craintes. Un témoignage rare dans les méandres de la réinsertion.

## Jeudi 11 juin

9h30. Sébastien nous attend au bout du quai de la gare d'Amiens. Il n'est pas venu seul. Alain, un autre résident du foyer où il est hébergé, l'accompagne. Libéré depuis seulement quinze jours du centre pénitentiaire de Bapaume dans le Pas-de-Calais, après « 10 ans, 6

mois et 26 jours » d'emprisonnement, il n'arrive pas encore à sortir seul dans la rue. « *Je ne suis pas à l'aise*, confie-t-il. *J'ai l'impression que tout le monde lit sur mon front que je sors de prison.* » À Bapaume, Sébastien participait à la chorale animée par Roseline, une bénévole du Secours Catholique. Nous lui avons expliqué que nous travaillons sur la réalité des sorties de détention. Il a accepté de témoigner. Il raconte sa première nuit au foyer : allongé sur son lit, les yeux grand ouverts. Impossible de dormir. « *Je cogitais sur tout : "Je suis où ? Je fais quoi ? Je rêve ou je ne rêve pas ?" Je crois que je n'ai jamais autant fumé de ma vie.* » Les quatre premiers jours, il les a passés dans sa chambre, sans mettre le nez dehors. « *Je n'osais pas*, explique-t-il. *Il m'a fallu du temps pour me sentir autorisé.* » Il avait aussi peur de se perdre, de rentrer en retard au foyer et d'être renvoyé derrière les barreaux. « *C'est ma hantise* », dit-il. À la cheville gauche, Sébastien porte

un bracelet électronique. Il devait sortir initialement le 7 juillet, mais a été libéré de façon anticipée dans le cadre du désengorgement des établissements pénitentiaires décidé par le gouvernement du fait de la crise sanitaire. Il a failli refuser cette opportunité. À cause du bracelet, dit-il, mais pas seulement. « *Quand tu t'es fixé une date précise et qu'on te propose, mi-mai, de sortir dans huit jours, tu paniques*, confie-t-il. *En prison, tu es tellement dans un train-train, comme un robot. Du lundi au dimanche, je faisais la même chose.* » 6 heures : lever, café et cigarette. 7h15 : ouverture des portes, ménage dans la coursive et douches communes. 8h30 : retour cellule. 11h30 : distribution des repas. 13 heures : retour cellule. 17h30 : distribution des repas. 18h15 : douche. 19h20 : fermeture des portes. « *Et rebelote le lendemain.* » Pendant le confinement, l'ambiance à Bapaume s'est dégradée : « *Nous étions bloqués dans l'aile, sans parloirs. Il y avait des tensions, des petites bagarres, des in-*

sultes. Je ne quittais plus ma cellule que pour effectuer mes services. J'en avais marre. »

## Lundi 22 juin

Toujours à la recherche de témoignages, nous contactons Laurent Ciarabelli, animateur au Secours Catholique de Marseille, en charge de l'accompagnement des sortants de prison. « Je pense à un jeune de 23 ans, libéré pendant le confinement », nous dit-il. Le mercredi 6 mai dans l'après-midi, après cinq ans d'incarcération, David a franchi libre le seuil de la maison d'arrêt d'Ajaccio. Une sortie "sèche" de fin de peine, sans point de chute ni préparation. Le jeune homme s'est retrouvé sur le trottoir, avec juste un bon de sortie en poche, un peu d'argent donné par l'administration et un rendez-vous pris pour lui par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) d'Ajaccio avec son homologue de Marseille. David a embarqué sur un ferry le jour-même, direction le continent. Il a passé sa première nuit en liberté, dehors, dans les rues de Toulon. Le lendemain soir, il arrivait à la gare Saint-Charles. C'est là que Laurent l'a retrouvé le vendredi matin. « Le Spip d'Ajaccio nous avait appelé pour nous dire : "Il y a un bon-

homme qui arrive à la gare de Marseille, prenez-le en charge" », relate l'animateur du Secours Catholique. Depuis le mardi 12 mai, David est hébergé dans un hôtel Ibis aménagé pendant le confinement en foyer pour accueillir les personnes à la rue. Laurent va lui proposer de nous rencontrer.

## Jeudi 2 juillet

Message de Laurent : « Je suis désolé, David a disparu dans la nature, il s'est fait virer du foyer. » Dans le cadre de son hébergement, l'ancien détenu devait bénéficier d'un accompagnement pour avancer dans ses démarches d'ouverture des droits, de recherche d'emploi et de logement. Mais en plus d'un mois et demi, aucun travailleur social n'est venu à sa rencontre. Isolé dans sa chambre d'hôtel, sans perspective, un soir, « il a pété un câble », relate Laurent. Il a cassé tout le mobilier. Et s'est retrouvé dehors. Laurent va tenter de renouer le contact avec lui.

## Mardi 7 juillet

Sébastien se fait retirer son bracelet électronique. Légalement, il aurait pu le couper lui-même d'un coup de ciseaux, mais « j'ai préfé-

ré que ce soit la personne qui me l'a posé, qui vienne me l'enlever », me dira-t-il. Ça le rassure. « Je veux tout faire dans les règles maintenant. » Il n'est pas totalement libre. Il doit encore respecter un contrôle judiciaire pendant six ans. C'est dans le cadre de cet aménagement de peine qu'il a été accueilli à l'îlot Les Augustins, dans le centre-ville d'Amiens. Meublée d'un lit, d'une armoire et d'une petite table, sa chambre n'est pas immense, « mais c'est quand même deux fois plus grand que ma cellule », observe-t-il. Surtout, il peut passer la tête par la fenêtre, « un truc qui me manquait ». Sébastien a récupéré son courrier dans le bureau des éducateurs. Sa femme, rencontrée à Bapaume et toujours incarcérée, lui a écrit. Ça lui fait bizarre de déchirer lui-même l'enveloppe, « en prison, ton courrier est toujours ouvert quand tu le reçois ». Il y a des détails qui changent tout : l'éducateur qui frappe à la porte et attend qu'on lui ouvre ; pouvoir accrocher ce que l'on veut aux murs ; ne pas avoir à cacher son téléphone... « C'est déjà ça, la liberté », confie Sébastien.

## Mardi 28 juillet

Contacté via l'association Wake-up café (WKF), Bruce a tout de suite été d'accord pour témoigner. À 35 ans, il a passé un tiers de sa vie en prison. Il est sorti de la centrale »



GAEL KERBAOL / SCGF

◀ Pour les sortants de prison, le marché du travail s'apparente à un gruyère où les métiers interdits sont autant de trous. « Je voulais être chauffeur VTC, mais il faut que mon casier soit vierge », explique Bruce.





▲ Bruce intervient pour témoigner de son incarcération et de la possibilité de rebondir après la sortie.

» de Réau en janvier 2019, après neuf années de détention. Puis il a porté un bracelet électronique pendant un an, et il reste sous contrôle judiciaire jusqu'en 2022. Nous le rejoignons chez lui à Clichy, dans les Hauts-de-Seine. Depuis juin, il loge dans un appartement "passerelle" mis à sa disposition par

WKF qui est aussi son employeur. Avant, Bruce logeait chez sa mère, en Seine-et-Marne. Sans l'association WKF, il y serait encore. « Hors cadre associatif, tu ne trouves jamais de logement, assure-t-il. Il faut des garanties, un revenu. Toi, tu n'as pas de revenu, tu ne bosses pas encore. Tu ne dis surtout pas que tu sors de prison, sinon c'est mort. » Idem pour ouvrir un compte en banque. « Ils demandent des fiches de paie. Comment tu fais ? » Pour les sortants de prison, le marché du travail s'apparente à un gruyère où les métiers interdits sont autant de trous. « Je voulais être chauff-

eur VTC, mais il faut que mon casier soit vierge, explique Bruce. Pour tous les boulots dans les aéroports ou les gares, c'est pareil. » Avec WKF, il intervient auprès de jeunes, pour témoigner de son expérience. « À la base, avec un casier plein, je ne suis pas censé travailler au contact de mineurs, mais comme je suis avec une association, ça passe. » Il n'est pas simple, par ailleurs, de chercher un emploi avec un vide de plusieurs années sur son CV. « Comment tu le justifies ? » Bruce regrette cette accumulation d'obstacles. « Quand tu sors de prison, au lieu de t'ouvrir les portes, on les restreint, du coup



GAELE KERBAOL / SCOF

*trouvailles avec les proches. Quand tu sors, tu te retrouves tout d'un coup face aux difficultés de la vie. Et quand tu n'es pas préparé, c'est un choc. »*

## **Jeudi 13 août**

Nouveau message de Laurent : « *J'ai retrouvé la trace de David, mais il a été de nouveau incarcéré.* » Après s'être fait expulser du foyer, le jeune homme a tenté de trouver une place en centre d'hébergement d'urgence, en vain. Pendant un mois, il a traîné dans le centre-ville de Marseille, souvent une canette de "8.6" à la main. Lorsque la nuit tombait, il s'abritait parfois dans la voiture d'un

type qu'il connaissait, un ancien co-détenu qu'il préférait éviter de trop solliciter pour ne pas être redevable. Le reste du temps, David alternait entre un squat et surtout la rue. Il avait entamé des démarches pour intégrer un nouveau foyer. Sans succès. « *Il avait honte de sa situation* », nous explique Laurent. Il souhaitait attendre que celle-ci se stabilise avant de nous rencontrer. Le soir du 25 juillet, David s'est battu cours Julien avec des personnes qui auraient voulu lui voler sa sacoche dans laquelle il conservait ses papiers, ses cigarettes et son téléphone. La police est arrivée à ce moment-là. Il a été jugé en comparution immédiate. Sans garantie de représentation, sans logement, sans travail, il a été condamné à de la prison ferme et incarcéré à la maison d'arrêt des Baumettes. « *Dans quelques mois, il risque de sortir à nouveau sans rien* », commente Laurent.

## **Jeudi 27 août**

Ce que craignait Sébastien est arrivé. Le 30 juillet, il est parti voir sa famille dans le Pas-de-Calais avec l'autorisation du Spip. Il n'avait pas compris, dit-il, qu'au-delà de quinze jours en dehors du foyer, il fallait impérativement qu'il prévienne l'administration, donne une adresse, un nom et un numéro de téléphone. De retour à Amiens au bout de 16 jours, il a été convoqué par la juge des libertés et de la détention qui

“  
**FINALEMENT, ESTIME BRUCE,  
 DANS LA DÉTENTION,  
 LE PLUS DUR,  
 C'EST LA SORTIE.**  
 ”

l'a fait incarcérer à la maison d'arrêt, le temps de se renseigner sur les lieux où il s'était rendu et les personnes qu'il avait vues. « *J'ai pris*

*un gros coup au moral, assure-t-il. Dans ma tête, j'étais reparti pour dix ans.* » Sébastien est resté enfermé onze jours. « *Pourquoi ne m'ont-ils pas simplement assigné dans ma chambre ? Et pourquoi il a fallu autant de temps pour vérifier que j'étais bien allé voir ma famille ?* » s'insurge-t-il, avant de poursuivre : « *Quand j'en ai parlé au foyer, des mecs m'ont dit que si ça leur était arrivé, ils se seraient mis la corde au cou.* » Il marque une pause. « *J'aurais pu me foutre en l'air.* »

## **Mardi 3 novembre**

Assis sur le canapé de son séjour, Bruce garde son téléphone à portée de main. Il attend un appel de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) d'Eure-et-Loir. Il doit bientôt intervenir à Chartres, auprès de jeunes délinquants, pour témoigner de son incarcération et de la possibilité de rebondir après la sortie. Il a récemment créé »

*tout se complique.* » Il souligne également le manque cruel de préparation à la fin de peine. « *Quand je me suis retrouvé dehors, je n'avais même plus de papiers d'identité.* » Heureusement, il a pu compter sur sa famille. Sa sœur l'a aidé à obtenir le RSA. « *Je ne savais même pas que ça existait. Normalement, c'est avec le Spip que j'aurais dû voir tout ça. Mais comment l'agent du Spip peut s'investir dans votre dossier quand il en a 90 à gérer ? C'est impossible.* » Finalement, estime-t-il, dans la détention, le plus dur, c'est la sortie : « *Quand tu es à l'intérieur, tu es focalisé sur la liberté, les re-*



# EXPLORER

» sa propre association pour répondre à de nombreuses sollicitations. Son objectif : éveiller les consciences et prévenir la récurrence. Bruce croit en la force de la rencontre et du témoignage. Il parle d'expérience. C'est ainsi que les choses se sont passées pour lui. La première fois qu'il entre en prison, il a 21 ans. Après un début de carrière raté dans le football, il participe à des vols à main armée dans le Var. Il est condamné à cinq ans de prison dont trois ans fermes. En détention, il tourne en rond et se forge une réputation de dur. « Pour qu'on te laisse tranquille, il faut faire ses preuves. J'étais hyper-violent, je me battais tout le temps. Je suis entré "suiveur", je suis sorti "leader". » En 2010, il monte une équipe et se fait interpellé à nouveau après le braquage d'une bijouterie. Il écope de douze ans de prison ferme. Une peine « équivalente à celle d'un meurtrier », qu'il juge disproportionnée. « Certains

magistrats pensent que plus la peine est longue, moins il y a de risques que vous recommenciez. Je pense qu'ils se trompent, déclare-t-il. Le sentiment d'injustice que génère une peine trop lourde peut empêcher la prise de conscience. Dans votre es-



**CERTAINS MAGISTRATS PENSENT QUE PLUS LA PEINE EST LONGUE, MOINS IL Y A DE RISQUES QUE VOUS RECOMMENCIEZ. JE PENSE QU'ILS SE TROMPENT.**



prit, c'est vous qui devenez la victime. » Pour Bruce, ce n'est pas la durée de la peine qui évite la récurrence, mais le « déclic ». Le sien est intervenu plusieurs mois après son procès, en 2013, lors d'une discussion « à cœur ouvert » avec un « ancien », condamné à plus de trente ans de prison, qu'il appré-

ciait et respectait. « Il m'a dit qu'il n'avait pas vu grandir ses enfants ni ses petits-enfants, que c'était des choses qu'on ne pouvait racheter. Il m'a dit aussi qu'il regrettait, que si c'était à refaire, il ferait d'autres choix. » Bruce a alors 28 ans. Ces mots le bousculent. Il réalise qu'il ne veut pas d'une vie comme celle-là. Dans les années qui ont suivi, il aurait pu rebasculer, dit-il, face à un système carcéral trop souvent « arbitraire » et qui « manque d'humanité ». « Comme si l'enfermement n'était pas suffisant. » Il a ressenti de la colère, notamment lorsqu'il n'a pas été autorisé à assister à l'enterrement de son père, faute d'une escorte policière disponible. Mais le changement opéré dans son esprit s'est avéré suffisamment profond. Il faut également qu'il le soit pour affronter les galères de la sortie. « La solution de facilité, c'est de replonger », assure Bruce. Il espère que pour certains jeunes, son témoignage créera le « déclic ».

## POSITIONNEMENT

### FAVORISER L'AUTODÉTERMINATION

Avec des personnes qui ont connu la prison, le Secours Catholique a construit un plaidoyer pour défendre le principe selon lequel « même avec un passé, chacune et chacun a droit à un à-venir », explique Jean Cael, responsable du département Prison-justice de l'association. La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 souligne « la nécessité de préparer l'insertion de la personne détenue afin de lui permettre de mener une vie responsable et de prévenir la commission de nouvelles infractions ».

Dans le cadre des contraintes réglementaires et pratiques du milieu carcéral, l'objectif d'actions dites "auto-déterminantes", promu par le Secours Catholique, est de permettre aux personnes détenues les plus en difficulté de se mobiliser en s'appuyant sur leurs propres ressources. « Cela suppose l'appui des administrations pénitentiaires, de la Santé et de l'Éducation nationale, et bien sûr des associations », précise Jérôme Morillon, animateur au Secours Catholique dans le Pas-de-Calais et spécia-

liste du sujet. Actives et valorisées pendant leur incarcération, conscientes de leur capacités, confiantes en elles-mêmes, les personnes détenues ont ainsi plus de chances de retrouver une place dans la communauté à leur sortie de prison. Par-delà l'acquisition ou la valorisation de compétences, l'autodétermination suppose de les aider à être autonomes, « pour ne pas être réduites à une situation d'assistanat », et à créer du lien dehors, car « sans contact avec l'extérieur, on ne peut pas s'en sortir » ■



Gaël Kerbaol / SCDF

▲ Sébastien n'était pas venu à Paris depuis son enfance. À l'époque, il y avait passé des vacances dans une famille d'accueil, grâce au Secours Populaire.

## Mercredi 25 novembre

Depuis les marches de la basilique du Sacré-Cœur, Sébastien cherche du regard la tour Eiffel. Il n'était pas venu à Paris depuis son enfance. À l'époque, il y avait passé des vacances dans une famille d'accueil, grâce au Secours Populaire. Ce mercredi, il profite d'une visite à sa femme, transférée depuis quelques semaines à la centrale de Réau, pour faire une courte promenade dans les rues de la capitale. Il ne réalise pas vraiment, dit-il. « *Ce n'est que demain, à Amiens, en regardant les photos, que je me dirai : "J'étais à*

*Paris !* » Sébastien a l'impression de tout vivre avec un temps de retard. Mais il avance quand même. Récemment, Dolores, une éducatrice du foyer, lui a même dit qu'il avait beaucoup progressé depuis sa sortie. « *Ça me booste, se réjouit-il. Ici on t'encourage, alors qu'en détention, tu te fais rabaisser.* » À 44 ans, il est en train de passer son permis de conduire – « *avant, je roulais sans* » – et doit entamer, le 1<sup>er</sup> décembre, une formation d'agent d'entretien. Il a hâte de commencer à travailler pour pouvoir assumer un loyer. Avec son assistante sociale, il a entrepris des démarches pour obtenir un logement. « *Je dois réussir à me débrouiller seul, à être autonome* », déclare-t-il. Les éducateurs spécialisés de l'Îlot Les Augustins ont été pour lui une béquille indispensable depuis mai, et continuent de l'être. « *Ils t'apportent un soutien pratique et psychologique quand tu as l'impression de venir d'un autre monde. Tu as perdu*

*tous tes repères, toute capacité d'initiative. Tu es complètement paumé, explique Sébastien. Ils m'ont écouté et rassuré. Ce sont eux qui ont pris mes rendez-vous à la banque, à Pôle emploi, au Centre communal d'action sociale. Je n'osais pas prendre mon téléphone pour le faire.* » Avec le recul, il essaie d'imaginer comment se seraient passées les choses sans ce "sas" de réinsertion. « *Mal* », est-il persuadé. « *Je me serais retrouvé à la rue, sans doute à faire la manche. Est-ce que je serais encore vivant ? Est-ce que je ne me serais pas jeté dans un canal ?* » La question reste en suspens. Depuis peu, Sébastien s'est inscrit sur Facebook. Il y retrouve des personnes qu'il avait perdues de vue depuis plus de vingt ans. « *En ce moment, je discute avec une amie que j'avais rencontrée lors d'une formation en menuiserie, en 1993.* » De quoi parlent-ils ? Il sourit : « *Du bon vieux temps.* » ■

**Benjamin Sèze**





## POINT DE VUE

### MARSEILLE - AVRIL 2019

Baya, 70 ans, a été évacuée de son immeuble en péril à Marseille en juin 2018, quelques mois avant les effondrements de la rue d'Aubagne. Elle a été relogée par son propriétaire dans cette minuscule chambre de 8m<sup>2</sup>, sans fenêtre ni sanitaire, au creux d'un triste hôtel. Ce qui devait être temporaire a duré deux années et demi, pendant lesquelles Baya a continué à se lever à 4h du matin pour nettoyer des sols et des bureaux. Je l'ai rencontrée dans le cadre de mon projet IndigneToit, qui raconte l'histoire des 4500 délogés de Marseille. Voici son témoignage :

« *J'ai frappé à toutes les portes, aucune ne s'est ouverte. J'attends. Quand je pense à cela, je suis vraiment malade. Parfois je pleure. Je tourne dans la rue (...) Ça m'étrangle. C'est très dur, tu es comme un oiseau qui n'a pas trouvé où se poser, il te reste à tourner. Quand même on est des personnes, on veut vivre ! Dans la propriété, la tranquillité. J'espère juste trouver une maison et rester tranquille (...) Peut-être que Dieu va m'ouvrir les portes, on sait jamais, on attend. C'est lui qui décide. Malheureusement je suis seule, j'ai ni enfant ni mari, je résiste toute seule. C'est ça la vie. »*

En janvier 2021, Baya a enfin obtenu un logement social. Elle vient de s'y installer. ■

Écoutez son témoignage entier sur [www.indignetoit.com](http://www.indignetoit.com)

© **ANTHONY MICALLEF** Basé à Marseille, je suis photoreporter indépendant. Attiré comme un aimant par les mondes clos, j'aime intégrer des communautés pour les raconter de l'intérieur. J'ai travaillé sur les jeunes militants du FN, sur un sosie d'Elvis Presley, sur les Urgences de Créteil, sur les élèves des Beaux-Arts de Paris, sur un commissariat de police et sur le logement indigne. J'aime raconter les autres en prenant le temps. Toutes les belles choses ont besoin de temps pour se déployer : la cuisine, la randonnée, l'amour et la photographie documentaire.



[www.anthonymicallef.com](http://www.anthonymicallef.com)

# ENFANTS PRODIGES?

Par Besse & La Blanche

Quand on entend certains discours, on a l'impression que...



Pour faire de l'argent magique, il faut trouver une recette miracle!

POUF!

Je fais plein d'enfants et hop!...



Je touche les allocs! Ah! Ah! Ah!

Or, Madame la Sorcière, si elle existait, constaterait que:

1: les allocations ne couvrent pas le "coût" d'un enfant.



C'est tout?

C'est pas avec ça que je vais faire bouillir la marmite...

2: Plus on a d'enfants, plus il faut d'argent!



J'ai faim...

Faut que je revise mon business plan...

3: En 2019, 27% des ménages éligibles aux allocations familiales ne les demandaient même pas!

Mais... Pourquoi font-ils des enfants alors?!



Bref: dire que les pauvres font des enfants "pour les allocs" est non seulement faux...



Pour combler votre déceuv...

... Faites un ou deux enfants de plus!

... Mais surtout carrément insultant!

"Ils se marièrent, furent cupides, et eurent beaucoup d'allocations familiales."



Fin.

Car il existe une autre raison, beaucoup plus simple, de faire des enfants-



Ils se marièrent, vécurent heureux, et eurent beaucoup d'enfants.

Besse

\* parmi les ménages rencontrés par le Secours Catholique, selon son rapport statistique 2020.



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS POUSSE À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

# LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA  
**#REVOLUTIONFRATERNELLE**  
[revolutionfraternelle.org](http://revolutionfraternelle.org)

